



**CIRCULATION DES PERSONNES
ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE**

■ PARIS LÂCHE DU LEST

Lire en page 2



ADEPTE D'UN RAP DOUCEREUX

■ DIAM'S EN CONCERT À ALGER

Lire en page 15

**LIGUE DES CHAMPIONS
AFRICAIN**

L'AVENTURE S'ARRÊTE À TIZI POUR LA JSK

Page 17

**AVIS AUX BURALISTES ET LECTEURS
DU JOURNAL MIDI LIBRE**

Afin de nous permettre
d'améliorer la distribution
du journal, merci de nous
contacter au 021 63 80 82
pour toute réclamation,
remarque ou constat
de mauvaise distribution

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1099 Lundi 18 octobre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ASSISES NATIONALES DE LA
PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE**

**Priorité au
recensement
des ressources
halieutiques**

Page 5

Mohamed-Cherif Abbas tient pour responsables l'Etat français et les auteurs directs

«LES ÉVÉNEMENTS DU 17 OCTOBRE, UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ»

Lire en page 3



PI/D.R.

OUYAHIA ATTENDU DE PIED FERME CE JEUDI

L'OPPOSITION EN «EMBUSCADE» À L'APN

Il semble que le Premier ministre, qui présentera ce jeudi à l'APN la déclaration de politique générale, est attendu de pied ferme par les députés des partis de l'opposition. Ahmed Ouyahia aura certainement à entendre d'acribes critiques de leur part.

PAR AMINE SALAMA

La sortie du Premier ministre jeudi prochain constituera, à coup sûr, le premier événement politique majeur de la rentrée sociale et politique. Ce d'autant qu'Ahmed Ouyahia ne s'est pas adressé aux députés depuis presque deux ans maintenant. En effet, pour rappel, c'était au mois de décembre 2008, soit au lendemain de la révision de la Constitution intervenue le 12 novembre, qu'Ahmed Ouyahia s'est présenté devant les députés à l'occasion de la présentation du plan d'action du gouvernement. Cette fois-ci, il se conforme à une autre obligation constitutionnelle. L'article 84 de la Constitution stipule ainsi que « le gouvernement présente annuellement à l'Assemblée populaire nationale une déclaration de politique générale. La déclaration de politique générale donne lieu à un débat sur l'activité du gouvernement. Ce débat peut s'achever par une résolution. Il peut également donner lieu au dépôt d'une motion de censure ». Cette dernière option n'étant point envisagée pour la



Ahmed Ouyahia, Premier ministre.

simple raison que le Premier ministre dispose du soutien des députés des trois partis de l'Alliance présidentielle, en l'occurrence le FLN, le RND et le MSP qui détiennent la majorité absolue des voix dans la Chambre basse. Il ne restera alors aux députés des partis de l'opposition qu'à se distinguer par des interventions à travers lesquelles ils ne manqueront certainement pas d'essayer d'acculer le premier ministre sur nombre de dossiers, mais aussi de contester les chiffres qu'il présentera dans sa déclaration de politique générale. «En tant que parti d'opposition, nous allons soulever les vrais préoccupations des citoyens car le gouvernement va essayer de maquiller les vérités en donnant des chiffres de l'office national des statistiques. Un organisme qui n'a aucune crédibilité. Donc tout ce que va présenter le gouvernement va reposer sur du faux, car

seul un organisme indépendant et crédible peut donner des chiffres fiables » a indiqué le chef du groupe parlementaire du RCD Athmane Maazouz, contacté hier estime que «le gouvernement va essayer d'occulter les vrais problèmes auxquels fait face le pays, à l'exemple de la corruption. C'est pourquoi les députés du RCD vont saisir cette opportunité pour soulever les vraies préoccupations des citoyens».

Le secrétaire général du mouvement Ennahda, Fateh Rebai, a été très nuancé et réservé dans ses propos même s'il est certain que les cinq députés de ce parti ne vont nullement rater cette occasion pour dire « leurs vérités » au Premier ministre. Ainsi pour Fateh Rebai que nous avons joint hier, « la présentation de la déclaration de politique générale est un acte constitutionnel et c'est pourquoi nous espérons que Premier ministre souscrive à cette obliga-

tion chaque année et non pas de manière clignotante seulement, comme c'est le cas prestement ». Notre interlocuteur, qui a aussi souligné que « les députés du mouvement vont enregistrer leurs remarques sur le contenu de cette déclaration, comme ils vont certainement soulever les préoccupations des algériens » a quelque peu égratigné le gouvernement lorsque il a ajouté que «son mouvement reste convaincu que l'institution exécutive est hégémonique face à l'institution législative contrairement aux dispositions de la Constitution qui consacrent le principe de la séparation des pouvoirs». Enfin, le secrétaire général d'Ennahda a espéré que « les chiffres que présentera Ahmed Ouyahia reflètent la réalité et ne soient pas tronqués ». Il est de même évident que les députés du mouvement El Islah et à un degré moindre du FNA que Moussa Touati présente comme un parti d'opposition ainsi peut être ceux affiliés au mouvement dissident du MSP, vont eux aussi hausser le ton ce d'autant que les débats seront retransmis en direct à la télévision. Mais la grande inconnue, est celle relative à l'attitude qu'adopteront les députés du Parti des travailleurs. Un parti, pour rappel, qui a conclu un accord politique avec le RND, le parti d'Ahmed Ouyahia. Louisa Hanoune et les députés de ce parti vont-ils adopter une position conciliante à l'égard du Premier ministre ou, en revanche, donner libre cours à leurs critiques ? Nous le saurons dans les quelques jours à venir.

A. S.

RENOUVELLEMENT DES STRUCTURES DU FLN

REPORT PARTIEL DE L'OPÉRATION À CONSTANTINE

PAR NAIMA DJEKHAR

Censée être bouclée, samedi dernier, l'opération de restructuration du parti n'en est pas encore là dans la wilaya de Constantine au niveau de la Kasma 4 de la municipalité du Vieux rocher, le procédé de renouvellement a été tout simplement ajourné. Ce report aux calendes grecs n'a pas été clairement justifié au niveau de la mouhafadha. Pour les observateurs de la scène politique locale, ce fait de surseoir à cette opération serait motivé par la persistance du mouvement de contestation dans les rangs de la formation de Belkhadem. En

effet, ce mouvement qui a émaillé tout le processus depuis sa phase préparatoire ne s'est pas estompé et a même réussi à torpiller le renouvellement de certaines structures. La procédure adoptée et avalisée par les superviseurs a provoqué une levée de boucliers au sein même de la commission de préparation des élections de la wilaya. Le problème du renouvellement des cartes d'adhésion a été la pierre d'achoppement dans le blocage qu'a connu le FLN à constantine. Selon certains protestataires, très nombreux dans les kasma 3 et 4 (celles de Sidi Mabrouk et Bellevue), des cartes d'adhésion 2010 ont été délivrées « alors que seuls

les militants détenteurs des cartes de 2009 ont droit au vote ».On parlera aussi du gonflement de listes qui fera basculer les tendances et favorisera un courant plutôt qu'un autre. Selon ces voix opposantes, les listes telles qu'elles ont été confectionnées entérineraient « l'exclusion et la marginalisation de vrais militants ».Une réunion d'urgence a été tenue sur les chapeaux de roues avec l'un des trois superviseurs et membre du bureau national Djamel Benhamouda, en une tentative d'aplanir les divergences. C'est ainsi, qu'il sera décidé de l'organisation des scrutins dans les kasma où aucune réserve n'a été émise quant aux

listes. A l'image de celles de Ain Smara, Zighoud Youcef, Béni H'midène et Benbadis. La wilaya de Constantine comporte dix neuf ksmas. L'ultime étape de restructuration concernera encore quatre d'entre elles, à savoir celles de la commune de Messaoud Boudjeriou, El Khroub 2, Bekira et la kasma 1. L'opération de renouvellement des composantes humaines des cellules de base du parti dans la «ville des ponts» sera compromise dans les ksmas 3 et 4, sujettes à une forte contestation. Son report, à une date ultérieure, serait a priori, l'unique solution dans l'immédiat

N. D.

CIRCULATION DES PERSONNES ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

PARIS LÂCHE DU LEST

PAR KAMAL HAMED

La ministre d'Etat, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés de la République française, Mme Michèle Alliot-Marie, a entamé depuis hier une visite de deux jours en Algérie. Il est évident que cette visite, comme cela a été souligné par un communiqué du ministère de la Justice avant-hier, constitue une opportunité pour les deux parties afin de faire une évaluation exhaustive de leur coopération juridique et judiciaire. Une coopération qui, de l'aveu même du ministre de la Justice, garde des Sceaux Tayeb Belaiz, est « excellente » puisque elle a donné des résultats « probants ». Belaiz a notamment cité le cas de la coopération en matière de formation des

magistrats. Car nombreux sont, à ce titre, les magistrats algériens qui ont effectué des stages de formation et de perfectionnement en France. Cette visite permettra donc sans nul doute aux deux pays de renforcer davantage cette coopération et ce, même s'il n'est pas prévu la signature de nouveaux accords comme l'a confirmé le ministre algérien de la Justice. Belaiz a ainsi estimé que la signature de nouveaux accords n'a pas « d'utilité » dans la mesure où ceux déjà conclus « ont donné les résultats escomptés ». Mais cette visite de Michèle Alliot Marie, estimée de nombreux observateurs, revêt incontestablement un cachet éminemment politique. Car la venue de cette figure de proue du gouvernement français, qui a eu déjà à assumer plusieurs responsabilités ministérielles par le passé et qui a aussi

effectué une visite en Algérie il y a plusieurs années, est à même de permettre d'engager de nouveau le dialogue entre les deux pays dont les relations, pour moult raisons, ont traversé une dure période ces dernières années. Des turbulences qui ont abouti au report à plusieurs reprises de la visite d'Etat que devait effectuer le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en France. Mme Michelle Alliot Marie, qui exprime la volonté du gouvernement français d'apaiser les relations bilatérales entre les deux pays, donne ainsi l'impression d'avoir lâché du lest sur le dossier de la libre circulation des personnes. Cette question a, rappelons-le, toujours été évoquée avec insistance par Alger.

«La France est prête à des avancées sur la législation sur la circulation des personnes,

parce que celle-ci n'est plus avantageuse pour les Algériens, » a-t-elle indiqué dans un entretien accordé à un quotidien national. Elle explique les raisons de cette disponibilité de la France par le fait que « le droit commun a tellement progressé que, sur certains points, le droit applicable aux Algériens qui devait être plus avantageux, est en réalité moins favorable », a-t-elle notamment relevé. Et d'ajouter que «nous souhaitons que l'Algérie continue à bénéficier d'un régime spécial, plus favorable».Neanmoins, ce changement de ton par rapport à cette question sensible s'est accompagné par son affirmation qu'en contrepartie la France avait aussi « des attentes par exemple en matière de lutte contre l'immigration illégale».

K. H.

MOHAMED-CHERIF ABBAS TIENT POUR RESPONSABLES L'ETAT FRANÇAIS ET LES AUTEURS DIRECTS

«LES ÉVÉNEMENTS DU 17 OCTOBRE, UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ»

Le ministre a estimé que la responsabilité de ces crimes est «partagée par leurs auteurs directs et l'Etat français et, par conséquent, la sanction doit toucher les individus et l'Etat dans tous les aspects se rapportant aux droits de l'Homme».

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les massacres d'Algériens, le 17 octobre 1961 en France, sont un « crime contre l'humanité », a affirmé hier à M'sila le ministre des Moudjahidine, Mohamed-Cherif Abbas, qui présidait la cérémonie de commémoration officielle du 49e anniversaire de ces événements sanglants. Le ministre a estimé, lors d'une conférence organisée à l'université de M'sila, que la responsabilité des ces crimes est « *partagée par leurs auteurs directs et l'Etat français et, par conséquent, la sanction doit toucher les individus et l'Etat dans tous les aspects se rapportant aux droits de l'Homme* ». Le ministre a souligné que l'Etat français a prouvé, en décorant de médailles les auteurs des massacres du 17 octobre, son « *implication manifeste et directe* » dans ces crimes perpétrés contre des personnes désarmées dont le seul tort était de réclamer à la France de cesser la discrimination (couvre-feu, concentration dans des bidonvilles, loi martiale) dont ils étaient les seules victimes en France. La journée du 17 octobre 1961 a donné lieu à des « *actes d'extermination horribles contre des Algériens qui furent jetés dans la Seine, à Paris, ou abattus par balles* », a



Mohamed-Cherif Abbas, ministre des Moudjahiddine.

ajouté le ministre, soulignant que ces événements rappellent à tous les Algériens le combat mené par la communauté nationale émigrée en France pour soutenir leur Révolution. « *En dépit des tentatives de passer ce crime sous silence, ces événements ont été une révolte des Algériens de*

l'émigration qui ont montré leur attachement à leur patrie et prouvé le caractère éphémère du colonialisme », a ajouté le ministre. Ce dernier a salué les efforts déployés actuellement par l'Etat algérien au travers de plusieurs dispositifs pour améliorer la situation des émigrés algériens en

France et dans le monde. L'historien Kamel Birem, de l'université de M'sila, a souligné, de son côté, que ces événements ont donné un nouvel «*élan*» à la Révolution algérienne, et noté qu'en dépit des tentatives répétées de la France d'occulter le nombre réel des victimes de ces massacres, «*les Français ont commencé, en 1981, à évoquer non sans honte ces événements*». L'intervenant a invité Moudjahidine et étudiants à «*évoquer sans cesse cette date du 17 Octobre pour faire face aux tentatives menées par certaines parties en France qui débitent des contre-vérités en vue de porter atteinte à la lutte armée du peuple algérien*». Le ministre des Moudjahidine avait auparavant présidé des cérémonies de baptismation à la bibliothèque communale, désormais «*bibliothèque Chahid Boudari Belkacem*» et au lycée de la localité de Chellal qui porte désormais le nom du défunt Moudjahid Djarbou El-Hadj. Il a également procédé à la distribution de plusieurs crédits non rémunérés du fonds de la zakat à des jeunes de la wilaya.

L. B

BERTRAND DELANOË :

«Un acte de barbarie que l'Etat français doit reconnaître»

Le maire de la ville de Paris, Bertrand Delanoë, a affirmé hier que les massacres d'octobre 1961 sont un «acte de barbarie que l'Etat français doit reconnaître». «Ce qui s'est passé ce 17 octobre 1961 est un acte de barbarie que l'Etat français doit reconnaître. Il faut dire la vérité historique. L'amitié entre les peuples algérien et français ne peut pas vivre sans courage et esprit de vérité», a-t-il affirmé lors d'un recueillement, au niveau du pont Saint-Michel, à la mémoire des victimes de ces massacres, en compagnie de l'ambassadeur d'Algérie en France, Missoum Sbih. Interrogé sur l'ouverture des archives concernant ce jour où des dizaines d'Algériens ont été jetés dans la Seine pour avoir manifesté contre le couvre-feu raciste qui leur a été imposé par le préfet de poli-

ce d'alors, Maurice Papon, il a indiqué que ceux qui sont à la quête de la vérité, historiens notamment, «nous disent ce qu'ils doivent nous dire», réaffirmant qu'en tant que maire de Paris il a dit «haut et fort ce qui s'est passé» et «souhaité que l'Etat français le dise». L'ambassadeur d'Algérie en France a, de son côté, signalé que la date du 17octobre 1961 est dans la mémoire collective du peuple algérien et en particulier de la communauté nationale en France. «Je remercie nos amis français et les ambassadeurs arabes de s'être associés à un témoignage aussi émouvant qui participe, à bien des égards, au devoir de mémoire», a-t-il dit.

L. B.

L'INSTALLATION DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE EST PRÉVUE POUR DEMAIN

DES HISTORIENS FRANÇAIS DÉNONCENT

De nombreuses voix, notamment d'historiens français, s'élèvent contre l'installation, demain mardi en France, d'une fondation pour la mémoire conçue, selon eux, au seul service des nostalgiques de la colonisation et du courant xénophobe d'extrême-droite. Cette fondation est prévue par l'article 3 de la loi du 23 février 2005 jugée scélérate par une grande partie de la société civile du fait qu'elle faisait l'apologie du colonialisme. L'article 13 de cette loi indemnise les anciens membres de l'organisation criminelle OAS. Interrogé par l'APS sur cette question, Gilles Manceron, historien et vice-président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), a affirmé que la décision d'installer cette fondation montre que la société française est «à la croisée des chemins». Il a relevé que «d'une part, une grande partie de la popula-

tion française demande que la vérité soit dite sur la nature de la colonisation et, d'autre part, une fraction de celle-ci, plus âgée, surtout implantée dans le Midi de la France, ne veut rien reconnaître, ni regarder en face, et reste attachée aux dénégations et aux anciens mensonges». C'est une tranche de l'opinion, affiliée au courant d'extrême-droite qui avait soutenu la mise en place de plusieurs monuments à la gloire de l'Algérie française et des tueurs de l'OAS, a-t-il rappelé, ajoutant que «c'est cette fraction de l'opinion qui a poussé à l'adoption de la loi du 23 février 2005 qui prétendait présenter la colonisation comme positive». Cet historien a déploré que la fondation en question soit contrôlée par «des institutions à la tête desquelles se trouvent des généraux qui persistent dans la justification de l'emploi de la torture par l'armée

française en Algérie et dans la négation du mouvement nationaliste algérien». Il a ajouté que les tenants de cette fondation «tournent le dos» au travail conduit par de nombreux universitaires français en collaboration avec leurs collègues algériens pour une réécriture «honnête» de l'histoire. L'installation de cette fondation risque de susciter «un tollé» non seulement en Algérie mais aussi en France, a averti Gilles Manceron. De son côté, l'historien Olivier Le Cour Grandmaison a estimé que cette fondation confirme que «l'offensive de la majorité actuelle (ndlr : la droite UMP) se poursuit sous des formes diverses et se poursuivra sans doute jusqu'en 2012» pour des raisons électoralistes. Il a souligné que la loi «scandaleuse» du 23 février 2005, qui «sanctionnait une interprétation positive, officielle et mensongère de la coloni-

sation française», n'a «aucun équivalent européen, sinistre exception française» et «n'est pas l'épilogue d'une offensive idéologique menée, il y a cinq ans de cela, mais bien le prologue d'un combat en réhabilitation qui n'a jamais cessé depuis». Aux yeux de cet historien, il est essentiel que les candidats des gauches parlementaires et radicales présents au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 «prennent clairement position pour l'abrogation de cette législation» qu'il a qualifiée de «scélérate». Pour sa part, Henri Pouillot, militant anticolonialiste, ancien appelé de la guerre de la guerre d'Algérie et auteur du livre «La villa Susini» (éd. Tirésias) qui dénonce la pratique de la torture en Algérie par l'armée coloniale, a jugé «inquiétante» la politique «menée par le pouvoir actuel» dans le domaine de la mémoire.

APS

LE MUSÉE DE LA POLICE ORGANISE UNE EXPO-PHOTOS

LA VÉRITÉ PAR LES IMAGES

PAR INES AMROUDE

Le Musée central de la police a organisé, hier, une exposition de photographies et de documents historiques à l'occasion de la célébration du 49ème anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 en France dont ont été victimes de nombreux émigrés algériens. Le directeur du Musée, le commissaire principal Chawki Abdelkrim a souligné et mis en exergue dans une déclaration à la presse, rapporte l'APS, «les aspects négatifs» de l'émigration algérienne depuis le début de l'occupation française car elle était le plus souvent «forcée».

Toutefois, poursuit-il, il s'est avéré au fil du temps que cette émigration a revêtu un aspect positif, car elle a permis aux émigrés en Europe et particulièrement en France de dénoncer les horreurs perpétrées par les autorités coloniales contre les Algériens. M. Chawki Abdelkrim a, à cette occasion, passé en revue les différentes étapes du mouvement politique national en exil ainsi que les tendances politique adoptées par les émigrés jusqu'à leur adhésion à la fédération FLN de France. «Le soutien apporté par les émigrés algériens à la cause nationale n'a pas débuté le 17 octobre 1961 mais bien avant à travers l'aide matérielle, la dénonciation du

colonilisme et l'élimination des traîtres», a-t-il affirmé. Pour lui, la fédération FLN de France a pu mobiliser des milliers d'émigrés algériens, notamment à Paris, qui sont sortis dans des manifestations pacifiques dans plusieurs villes françaises contre la politique discriminatoire du général De Gaulle et du préfet de police Maurice Papon.

Des manifestations qui, malheureusement ont été sauvagement réprimées par les autorités françaises qui avaient alors jeté près de 200 Algériens dans La Seine à Paris. Il ne manque d'ailleurs pas de relever dans ce contexte que «les chiffres avancés par la partie française sont loin de refléter la réalité.»

Ces massacres barbares, a estimé l'intervenant, ont toutefois apporté des résultats politiques et diplomatiques en accélérant la reprise des négociations d'Evian. Des photos montrant des masses de manifestants, la détention par les autorités françaises de groupes d'émigrés, des blessés et des morts ont été présentées à cette exposition organisée sous le thème «17 octobre commémoration et leçon». Notons enfin que les portes du musée central de la police resteront ouvertes tous les jours de la semaine aux étudiants des écoles de police, lycéens de la capitale et aux jeunes scouts musulmans algériens.

I. A.

EPIDÉMIE PAR INTOXICATION D'EL EULMA

Un problème d'hygiène mais aussi de rupture d'eau potable

Dans une déclaration rendue publique hier, le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Sétif a fait état du bilan du drame de l'épidémie par intoxication ayant touché la population d'un quartier à El Eulma et des faits et « rumeurs » ayant entouré le drame. Au total, 2 personnes sont décédées suite à une hémorragie, déclare le premier responsable du secteur de la santé. Il s'agit d'une mère et de son enfant de 7 ans, alors que le CHU de Sétif a accueilli au total le week-end dernier 80 personnes « dans le but de les mettre sous surveillance médicale et d'éviter tout risque de contamination ». Il s'agit selon le directeur de mesures préventives qui visent à limiter l'ampleur de l'épidémie. D'autres part, il déclare que les spécialistes du CHU ont diagnostiqué les signes de la leptospirose, en raison de l'infection des eaux à la source du drame par des rats. Pour l'heure, les prélèvements opérés sur les malades ont été adressés à l'Institut Pasteur afin de déterminer les causes exactes de l'intoxication. Parmi les mesures d'urgence, le directeur de la Santé déclare que tous les puits suspectés ont été fermés et la population environnante vaccinée. « Même ceux qui ne sont pas malades ont été ciblés », nous déclare-t-il. Dans le domaine du traitement de l'information qu'il attribue à la « rumeur » au vu nombre erroné publié par la presse, il déclare que son administration ne cache aucun « mystère ». Aussi, il ajoute qu'« il n'a jamais été question de commission d'enquête ministérielle dépêchée à Sétif » rétorque-t-il, en nous signalant que le problème de ce drame relève avant tout du domaine de l'hygiène avant qu'il ne soit un problème de santé publique. En fait selon les informations recueillies sur place, à El Eulma, le puits à la source du drame est situé à proximité d'une mosquée et alimente une tranche importante de la population du secteur touchée par le drame. Ces mêmes informations font état d'une coupure d'eau qui a duré 3 jours à la veille de ce regrettable incident, ce qui a suscité un besoin vital auprès de ce point d'eau.

A. B.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS

Les étudiants en grève

Les étudiants de la faculté des sciences ont observé, dans la matinée d'hier, pour la deuxième fois, une grève pour protester contre les dispositions jugées « injustes » de l'administration de la faculté des sciences quant au passage à l'année supérieure. Ces nouvelles mesures nécessitent un crédit de 120 points pour passer à l'année supérieure et ce, contrairement à ce qui a été appliqué l'année précédente où les crédits exigés étaient de 96 pour les deuxièmes années et 36 crédits pour l'admission en deuxième année pour les étudiants en premières années. Outre cela, les étudiants se disent surpris de cette nouvelle décision qui vient d'être décidée au lendemain des délibérations finales. « A la surprise générale, plusieurs étudiants se sont vu refuser de s'inscrire pour l'année supérieure alors que les délibérations prouvent qu'ils ont réussi l'année. Cette directive a été établie au lendemain des délibérations », nous dira un étudiant en deuxième année. Et d'ajouter : « Le doyen avait refusé, mercredi dernier, lors de notre entrevue avec lui, d'accepter nos doléances arguant du fait que le nombre des étudiants ayant fait l'objet de refus est élevé ». Hier, les étudiants ont boudé les bancs de l'université et réclamé la prise en charge de leurs doléances. Dans la matinée, une délégation d'étudiants a été reçue par le doyen de la faculté pour trouver une issue favorable. Aucune information, toutefois, n'a filtré sur les résultats et les décisions prises lors de ladite entrevue.

T. O.

RENTÉE PROFESSIONNELLE, EL HADI KHALDI DONNE LE COUP D'ENVOI

Plaidoyer pour la promotion des métiers manuels

A Sétif, la nouvelle année de l'Enseignement professionnel est marquée par l'inscription de 10 mille 920 nouveaux stagiaires dans le cadre du vaste programme d'inscription de près de 25 mille au cours du quinquennal 2010- 2014.

PAR ABDELHALIM BENYELLÈS

Le lancement de la rentrée du secteur de la formation professionnelle a coïncidé avec la commémoration de la Journée nationale de l'Emigration. Outre le lancement officiel de la rentrée au Centre de l'Enseignement professionnel à El Eulma, le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels El Hadi Khaldi a participé aux festivités de la Journée de l'Emigration.

A Sétif, la nouvelle année de l'Enseignement professionnelle est marquée par l'inscription de 10 mille 920 nouveaux stagiaires dans le cadre du vaste programme d'inscription de près de 25 mille au cours du quinquennal 2010- 2014. Et, c'est à l'occasion de cette conjoncture particulière, marquée par les nouveaux projets du secteur inscrits dans le cadre du projet de la loi de finances 2011 et du second programme quinquennal 2010-2014, que le ministre a, dans son allocution en présence des cadres du secteur au niveau de l'INSP de Sétif, fait un exposé sur les décisions prises par son département, celles visant essentiellement « l'augmentation des bourses des stagiaires du niveau 5 et la création d'une nouvelle bourse pour tous les stagiaires du secteur ». Alors que dans le domaine pédagogique, il a annoncé la « création d'un office national des examens et concours professionnels qui supervisera les examens, ainsi que la création d'un Office national des publications professionnelles et la mise sur pied d'un programme de formation des formateurs qui vise l'améliorer de leurs connaissances, la réalisation du "livre professionnel", ainsi que l'installation d'une commission au niveau du secteur chargée de mettre en place des mécanismes d'évaluation de la qualité du produit du secteur », des mesures inscrites dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation, a-t-il déclaré.



El Hadi Khaldi, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Il s'agit d'une réunion du ministre avec les responsables et cadres locaux du secteur consacrée à la présentation des nouvelles mesures de réhabilitation du secteur ainsi que le « but essentiel de toutes ces réformes » qui visent à « remettre le sec-

teur sur rail ». Dans son intervention, le premier responsable du secteur de la formation professionnelle a insisté sur la place réservée, dans sa nouvelle politique, aux métiers inhérents à la création intellectuelle et le savoir puisque les « nouveaux projets entrepris par le ministère de la Formation et l'Enseignement professionnels réservent une large part au développement de l'artisanat, un volet longtemps relégué au dernier plan ».

Par la suite, à El Eulma, considérée comme la daïra la plus importante de la wilaya, le ministre a procédé à une action symbolique de lancement officiel de la rentrée de la formation au niveau de l'Institut de la formation professionnelle en présence des cadres et enseignants du secteur.

A. B.

PROJET DE LOI PORTANT SUR LA PROFESSION D'AVOCAT

Les robes noires veulent impliquer l'APN

PAR INES AMROUDE

Les participants à la journée d'étude portant sur le projet de loi sur la profession d'avocat, clôturé tard dans la journée de samedi à Tlemcen se sont félicités des « efforts consentis par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, pour activer la promulgation de la loi portant sur la profession d'avocat ».

Ainsi, les participants ont, dans un communiqué final, rapporté par l'APS, contenant les recommandations de cette rencontre organisée par l'Union nationale des barreaux d'Algérie (UNBA), appelé les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, à prendre en considération, dans le débat de ce projet, les préoccupations soulevées à l'occasion de cette journée de sensibilisation.

Par ailleurs, les travaux de cette rencontre ont été marqués par une conférence de Me Benmansour Benali, ex bâtonnier de Tlemcen sur « l'histoire de la profession d'avocat en Algérie ». Il donne à cet effet, un aperçu sur l'évolution de la pratique de ce métier, en s'appuyant sur des dates historiques qui ont caractérisé les mutations



PH / Midi Libre

et les conditions d'accès à cette profession.

Une deuxième conférence, abordant des articles du projet de loi portant sur la profession d'avocat, a été animée par Me Msirdi Abdelhak, bâtonnier à Tlemcen, qui a cité entre autres l'article 24 stipulant "le dysfonctionnement que peut provoquer

l'avocat lors de la séance", en s'interrogeant sur la nature et le type de ce dysfonctionnement.

Celui-ci a également estimé, lors de cette journée d'étude marquée par la participation de bâtonniers et avocats de différentes régions du pays, que le projet actuel même s'il arrange à un certain degré les "hommes en robe noire", il contient "des vides juridiques" qu'on peut pallier, en clarifiant certains articles.

Lors des débats, des bâtonniers ont souligné que le projet de loi sur la profession d'avocat est venu pour réviser la loi actuelle, afin d'assurer une cohésion avec les principes constitutionnels et les nouveautés qu'a connues l'Algérie à tous les niveaux, et avec les traités et les conventions internationaux.

Pour les robes noires, ce nouveau texte garantit une véritable formation des avocats, étant donné que le parcours de formation commencera au niveau de l'école supérieure des avocats, pour une durée de deux années, suivi d'un stage d'une année supplémentaire pour que l'avocat puisse exercer effectivement sa profession.

I. A.

ASSISES NATIONALES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Priorité au recensement des ressources halieutiques

L'Algérien ne consomme que 6 kilos de poisson par an alors que les normes internationales de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de la FAO (Fonds alimentaire mondial) stipulent que chaque habitant de la planète Terre doit consommer en moyenne 10 kilos annuellement pour l'entretien de sa santé et avoir, ainsi, les protéines nécessaires à son organisme.

PAR AMAR AOUIMER

C'est dans l'optique de cerner cette problématique que ce séminaire de deux jours a réuni le gotha de la pêche et des ressources halieutiques du pays.

« Nous n'avons jamais pris la décision d'interdire l'exportation du poisson, il y a seulement une réflexion qui est en train de se mettre en place et elle sera faite dans un cadre intersectoriel commerce-pêche. Nous avons dit plutôt que l'exportation sera régulée. Nous continuons d'exporter des espèces dites nobles à forte valeur marchande », a expliqué le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Abdellah Khanafou, lors d'un point de presse organisé, hier en marge de l'ouverture des travaux des 2e assises de la pêche et de l'aquaculture.

Il s'agit, ainsi, a-t-il ajouté, de permettre l'importation des produits de large consommation. Il est fort possible que « nous allons interdire, mais ce n'est pas encore le cas, l'exportation des produits à large consommation, tels que la sardine et les anchois qui sont consommés par la classe moyenne ».

Beaucoup de choses ont été faites dans le secteur et le bilan est globalement positif. Il s'agit aujourd'hui dans le cadre de



2^{ème} Assises nationales de la pêche et de l'aquaculture.

ces assises de procéder, selon Khanafou, à des réajustements pour conforter les points forts et combler les lacunes et les insuffisances constatées. La priorité des priorités concerne pour le moment le recensement des richesses halieutiques et il va falloir connaître nos ressources afin de procéder, par la suite, aux investissements nécessaires à l'avenir, a-t-il fait savoir.

« Je n'ai pas dit que les prix du poisson seront élevés, mais il va falloir produire un poisson dont le prix est économiquement acceptable. Cela ne sert à rien de produire un poisson plus cher que celui qui est pêché. Mais, nous devons produire un poisson d'aquaculture dont le prix sera inférieur à celui pêché » a encore déclaré le ministre. Concernant le volet financier, il a notamment indiqué qu'un montant de 26 milliards DA a été alloué au secteur de la pêche dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, mais cela vise surtout la mise à niveau du secteur. La flotte de la pêche était de l'ordre de 2000 unités tandis que maintenant elles se chiffrent à 4000, même s'il n'y a pas eu de renouvellement des équipements. Le ministre a, par ailleurs, précisé que l'impact des investissements sur le pouvoir d'achat des consommateurs ne paraît pas positif, tou-

tefois, le niveau de production est passé de 60 000 tonnes à 150 000 tonnes, ce qui est appréciable. Le ministre joue sur la quantité alors que le prix de la sardine est devenu inaccessible pour bon nombres de citoyens à bas revenus.

Quant au prix du poisson en général, il explique cela par la spéculation et des pratiques commerciales difficiles à maîtriser, suivant la loi de l'offre et de la demande.

Il a également souligné que l'élevage de poissons en eau douce devra permettre d'augmenter les capacités de production, et ce en dépit des entraves inhérentes à l'énergie électrique, aux projets touristiques et organisationnels. Avec les 450 centres d'élevage de poissons existants, nous allons encourager l'émergence d'autres projets en souhaitant l'implication d'investisseurs nationaux, néanmoins, en rappelant que la coopération et la collaboration avec des investisseurs étrangers n'est pas souhaitable, pour l'instant, dans la mesure où nous avons eu de mauvaises expériences dans le passé. Des millions de citoyens algériens aspirent consommer la sardine à bon marché sachant que le littoral national est long de 1200 km et regorge de crustacés et de poissons.

A. A.

CRÉATION DU FONDS AFRICAIN DE SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE (FSN)

L'Algérie à l'avant-garde

PAR INESS AMROUDE

La vulgarisation des nouvelles technologies de l'information (NTIC) est un défi, parmi tant d'autres, à relever pour développer ce secteur en Afrique et atteindre les OMD, selon des participants à une réunion tenue récemment à Dakar lors de laquelle ils se sont mis d'accord sur la création d'une Fondation qui sera chargée de gérer le Fonds de solidarité numérique (FSN). Les pays fondateurs du FSN notamment l'Algérie ont insisté sur la nécessité de donner plus de "pérennité, d'ouverture et d'universalité" à ce Fonds qui a été, a-t-on constaté, "loin d'avoir répondu aux espoirs des africains", appelant à l'intensification des efforts censés "réduire la fracture numérique". Constituant un "élément important", la réduction des déséquilibres dans le domaine de la technologie entre le Nord et le Sud est "inséparable" d'une action internationale d'envergure pour réaliser les Objectifs du millénaire

pour le développement (OMD). Dans cette optique, l'Afrique, où seuls 10% des populations ont accès au service Internet contre 31% dans le reste du monde, tente de se lancer dans un processus d'harmonisation des politiques et des cadres juridique et réglementaire au niveau régional et continental.

Une telle entreprise est "indispensable" pour la création d'un environnement propice, à attirer les investissements et renforcer le développement durable des marchés des NTIC sur le continent", d'où la nécessité, avait affirmé le ministre algérien de la Poste et des TIC, Moussa Benhamadi, de permettre au FSN de reprendre sa mission sur la base de pratiques et de fonctionnement "universellement admis" pour pouvoir le faire bénéficier d'une "large adhésion" internationale. Ainsi, la première des priorités à mettre en oeuvre est celle d'édifier "une société de l'information solidaire et inclusive" tirant profit de toutes les possibilités offertes à l'image du projet de cinq

câbles sous-marins pour relier les pays africains. Pour un coût estimé à plus de 2,5 milliards de dollars, "ces autoroutes informatiques sous les mers permettront de renforcer en 2012 la capacité des données échangées sur le Web", ont affirmé des experts proches du projet. La réalisation de ce projet constitue un moyen incontournable sur le chemin du développement du marché et de la vulgarisation des services des NTIC en Afrique, où l'accès à Internet coûte mensuellement jusqu'à 100 par personnes, ce qui fait du marché africain "le plus cher du monde", a-t-on relevé. Parmi les grands projets cités dans ce contexte, figure notamment le câble de fibre optique en voie de réalisation pour relier Alger à Abuja conformément à la vision du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Selon son tracé, long de 2500 km, le câble passera par plusieurs pays africains et ouvrira une autoroute numérique traversant le continent.

I.A.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Algérie et l'OMPI signent un accord

Un accord-cadre de coopération a été signé, hier à Alger entre le ministère de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Le document a été signé par le ministre de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi, et le directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, en marge d'un séminaire sur la propriété industrielle.

M. Benmeradi a expliqué, dans une déclaration à la presse, que cet accord vise "à formaliser davantage la coopération, qui existe déjà, entre l'Algérie et l'OMPI".

L'accord ambitionne, également, a-t-il dit, d'encourager, à la fois les investissements et l'innovation car le fait de savoir que leurs marques et brevets sont protégés les investisseurs, qu'ils soient algériens ou étrangers, voudront investir en Algérie ou à y conforter leur présence.

En vertu de cet accord, l'OMPI s'engage à accompagner le développement de l'Institut algérien de la propriété intellectuelle (INAPI) et son déploiement à travers notamment la formation de son personnel.

Pour sa part, M. Gurry a estimé que l'accord vient consolider la coopération traditionnelle qui existe depuis l'adhésion de l'Algérie à l'OMPI en 1975.

Interrogé par l'APS sur la situation de la propriété intellectuelle en l'Algérie, il a affirmé que l'Algérie, qui "est un membre actif de l'organisation, a réussi à renforcer son cadre juridique relatif à la protection de la propriété intellectuelle".

APS

LA DGSN ET L'ENTMV SIGNENT UNE CONVENTION

Le bateau moins cher pour les policiers

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) ont signé hier à Alger une convention de coopération pour la réduction des tarifs des billets de transport maritime au profit des agents de la police. La convention a été signée par le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel et le Président-Directeur général de l'ENTMV, M. Ghraïria Ahcène. En vertu de cette convention, les fonctionnaires de police, les retraités de ce corps et les ayants-droit pourront dorénavant bénéficier d'un rabais de près de 50% sur les tarifs des billets de bateaux, de et vers l'Algérie.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de signature, le général-major Hamel a précisé que cette convention qui s'inscrit dans le cadre des initiatives de la DGSN, notamment en matière de politique sociale visait à "alléger les charges financières des fonctionnaires de police en particulier et ceux de la sûreté nationale en général".

APS



RÉSIDENTS D'EL MOHAMADIA

LES MARCHÉS DE PROXIMITÉ FONT DÉFAUT

Avec la disparition de ces commerçants ambulants, locales, la galère est de retour. « les marchands ambulants ont été interdits d'accès -à la cité des Bananiers comme dans plusieurs autres dans la commune de Mohammadia dont le chef lieu de la commune même, ne dispose pas d'un marché de proximité ou d'un espace commercial digne de ce nom.

PAR CHAFIKA KAHLAL

La commune d'El Mohammadia, à l'est d'Alger est l'une des communes algéroises qui connaît une grave régression dans l'activité commerciale et ce qui participe clairement dans le ralentissement de la roue du développement économique mais aussi cette situation augmente les peines des habitants de la commune qui se disent «*fatigués de l'inexistence du moindre marché de proximité dans la région, ni plusieurs autres services*», ce qui les obligent à se déplacer jusqu'aux communes avoisinantes pour faire leurs courses.

A l'image de toute la commune, la cité dite Mokhtar Zerhouni, ex-Les Bananiers qui est devenue récemment une grande agglomération les citoyens vivent la même situation depuis de nombreuses années maintenant, malgré les doléances récurrentes exprimées par les heureux bénéficiaires d'appartements.

En effet les habitants de ladite cité doivent se déplacer jusqu'au quartier dit 8 Mai 1945 ex-Sorecal, pour faire leurs achats quotidiens ce qui n'est pas toujours évident avec la circulation que



Les marchands ambulants malgré leur illégalité rendaient services aux résidents.

connaît l'axe routier. Il faut signaler qu'après la chasse à l'informel qu'a déclaré la commune à l'instar de plusieurs autres dans la capitale, a privé les citoyens d'El Mohammadia et de sa périphérie des services de ces commerçants anarchiques qui malgré leur irrégularité, rendaient service aux habitants. installant de petites camionnettes de fruits et légumes dans différentes cités ce qui permettait de faire leurs achats..

Actuellement, avec la disparition de ces commerçants ambulants, locales, la galère est de retour. « les marchands ambulants ont été interdits d'accès -à la cité des Bananiers comme dans plusieurs autres dans la commune de Mohammadia dont le chef lieu de la commune même, ne dispose pas d'un marché de proximité ou d'un espace commercial digne de ce nom.

D'autre part, les habitants de la localité d'El Mohammadia, déplorent le manque voir l'absence totale de nombreuses infrastructures comme des établissements sportifs. Cependant, force est

de préciser qu'à plusieurs reprises le wali d'Alger, Mohamed Kebir Addou, avait insisté sur l'aménagement et la dotation des nouvelles cités en commodités de vie avant leur réception.

Une instruction qui ne semble pas être prise très au sérieux. Les autorités locales et à leurs tête le premier responsable de la commune, par contre, disent qu'un ambitieux programme est tracé pour dépasser toutes ces lacunes et répondre aux besoins des citoyens. Plusieurs projets sont donc selon le P/APC en cours de lancement et études dont un marché de proximité auquel une enveloppe de 12 millions de dinars a été réservé et dont les travaux ont débuté il y tout juste quelques jours.

Un projet de réalisation d'un stade est en cours d'étude et le projet sera lui aussi bientôt lancé avec une couverture financière de plus de 15 milliards de centimes. au grand bonheur des jeunes qui la plupart du temps sont oisifs

C. K.

FACULTÉ DES SCIENCES POLITIQUES ET DE L'INFORMATION DE BEN AKNOUN

SALLES DE COURS INONDÉES ET INTERNET INACCESSIBLE POUR CERTAINS

PAR AHMED BOUARABA

La faculté des sciences politiques et de l'information à l'université d'Alger 3 ne semble pas répondre aux exigences de la « recherche scientifique ».

En effet, l'institut, a-t-on constaté, accuse un manque terrible de moyens en matière de salles, d'amphithéâtres, de bibliothèques et de salles d'Internet. Parmi les principaux problèmes soulevés par les étudiants cette année et d'ailleurs comme chaque année, la situation dramatique des

salles.

« *On ne peut se concentrer dans de telles conditions* » dira une étudiante en relations internationales. Les premières pluies, cette semaine, ont causé plusieurs désagréments aux étudiants dans cet établissement. Il faut dire que l'étanchéité des blocs laisse à désirer. « *C'est une piscine pas une université* » s'exclame Maamar, un étudiant handicapé moteur, avant d'ajouter : « *Ça me fait vraiment peur d'étudier et voir des étincelles dues à des court-circuits en même temps* ». En

outre, ces salles, a-t-on noté, manque de chauffage, même le carrelage n'existe pas pour la plupart. Pour ce qui est de la salle d'Internet, seuls ceux qui préparent le magistère et le doctorat peuvent y accéder. Les étudiants en licence, quant à eux, selon des témoignages, ne peuvent y faire leurs recherches. « *Non seulement nous n'avons pas une bibliothèque riche mais nous n'avons pas non plus la possibilité d'accéder à internet* » déplore un étudiant en stratégie.

A. B.

GARIDI (KOUBA)

Un policier renversé par une voiture

Un policier a été renversé la semaine dernière par un citoyen, conduisant un véhicule touristique, au niveau du barrage des quatre chemins de Garidi. Le policier, qui fêtait en faction au niveau du barrage a traversé, la route « en toute confiance », croyant que l'automobiliste l'avait remarqué. Hélas ce ne fut pas le cas d'autant qu'il faisait noir et que le policier en personne, en tenue sombre, ne portait pas son gilet phosphorescent. Le policier renversé s'en est tiré avec une fracture du bassin. Fort heureusement l'automobiliste n'était qu'en première. Il venait juste dépasser le barrage. Le policier a été immédiatement transporté à l'hôpital Ille plus proche.

H. A.

COMMUNE DE BACHDJARAH

Différents chantiers à réaliser

Le président de l'Assemblée populaire communale de Bachdjarah lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de plusieurs travaux dans la dite localité. Il s'agit principalement des : travaux d'aménagement urbain, axe poste de Bachdjarah-mosquée El Rahma. Travaux d'aménagement urbain CV1 route de Bachdjarah ainsi que l'aménagement de la forêt Diar Djamaâ. Il est toutefois utile de noter que l'appel d'offres s'adresse uniquement aux entreprises ayant un certificat de qualification et classification professionnelles catégorie (II) et plus, l'activité principale en travaux de bâtiment et travaux publics. A cet effet, les entreprises intéressées pourront déposer leurs soumissions au siège de l'APC de Bachdjarah.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE À OULED FAYET

Concours de recrutement

Pour ses besoins en matière de ressources humaines, l'institut national spécialisé de formation professionnelle de Ouled Fayet, Alger, organise un concours de recrutement sur épreuves, a t on appris auprès dudit institut. A cet effet, les titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les disciplines et spécialités ci-après : sciences juridiques et administratives, sciences économiques, sciences financières, sciences commerciales, sciences de gestion, sciences politiques et relations internationales, sociologie sauf la spécialité sociologie éducative, psychologie:spécialité organisation et travail, science de l'information et de la communication: sauf les spécialités presse écrite et audiovisuel, sciences islamiques: spécialité charia et droit, pourront déposer leurs dossiers de candidature au sein de l'administration concernée.

A. B.



BORDJ EMIR ABDELKADER (TISSEMSILT)

720 foyers raccordés au gaz prochainement

Quelque 720 foyers de la commune de Bordj Emir Abdelkader (80 km du chef-lieu de wilaya de Tissemsilt) seront raccordés prochainement au réseau du gaz naturel, a-t-on appris du directeur des mines et de l'industrie. M. Ghaouti Reguieg a souligné que cette opération fait partie du programme de développement des Hauts-Plateaux. Les travaux de réalisation du réseau de transport et de distribution du gaz sur 24 km, dotés d'une enveloppe de 261 millions de dinars, ont été achevés, ce qui contribuera à élever de près de 70% le taux de couverture en cette énergie dans la wilaya. Une fois concrétisée, cette opération épargnera aux bénéficiaires les difficultés d'acquisition de bouteilles de gaz butane dans cette région montagneuse d'un froid hivernal rude. Le même responsable a souligné qu'après le raccordement de la commune de Bordj Emir Abdelkader, le programme élaboré pour l'exercice 2010 sera achevé et approvisionnera en gaz naturel six communes, une fois les 152 km de réseaux de distribution réalisés. Pour rappel, 4.644 foyers ont bénéficié depuis le début de l'année en cours de l'opération de raccordement au réseau du gaz de ville dans le programme de développement précité au niveau des communes de Bordj Bounaama, Tamlaht, Lardjem, Ouled Bessam et Ammari. D'autre part, la même source a annoncé que 12 mille foyers seront raccordés au réseau du gaz naturel, au titre du quinquennat 2010-2014, répartis à travers dix communes que sont Melaab, Sidi Slimane, Youssoufia, Maacem, Sidi Boutouchent, Sidi Abed, Larbaa, Beni Chaib, Beni Lahcen, Sidi Lantri, pour atteindre un taux de couverture de 100 pour cent dans la wilaya. A noter que 17.284 foyers alimentés en gaz naturel ont été recensés à travers la wilaya de Tissemsilt. La longueur des réseaux de transport et de distribution s'étant étendue sur plus de 400 km.

TIZI-OUZOU

Stations d'épuration d'eaux usées saturées

Des stations d'épuration et de pompage d'eaux usées, arrivées actuellement à saturation, nécessitent des travaux de réhabilitation, a estimé le responsable de l'unité de l'Office national d'assainissement (ONA) de Tizi-Ouzou. Les travaux de réhabilitation consistent notamment en le dimensionnement de la capacité, estimée à 120 mille m³ équivalent/habitant/ jour, de traitement de la station d'épuration du "Pont de Bougie", à l'est du chef lieu de wilaya, qui a connu ces dernières années une expansion fulgurante, mais a-t-il relevé. D'une capacité, chacune, de 500 m³, les STEP du littoral d'Azeffoun et de Tizirt sont assujetties présentement à des travaux d'extension de sorte à porter leur capacité à 20 mille m³ équivalent/habitant/ jour. A l'achèvement des travaux, en cours d'exécution, la STEP de Draa El Mizan verra sa capacité portée à 30 mille m³ équivalent/habitants/ jour, alors que sa capacité initiale n'est que de 13 mille m³. La capacité de la STEP de la banlieue de Draa Ben Khedda, deuxième ville de la wilaya en terme de population, passera, après son extension, de 7.500 m³ à 50 mille m³ d'eaux usées traitées quotidiennement. S'agissant de la station de pompage des eaux usées de Tizirt, elle se trouve actuellement à l'arrêt, pour cause, selon la même source, de "défaillances accusées par ses équipements, et sa partie du génie civil", fait nécessitant sa réhabilitation par le dimensionnement de sa capacité, ne dépassant actuellement guère les 5 mille m³/jour. L'unité de l'ONA de Tizi-Ouzou gère actuellement huit stations d'épuration d'eaux usées et six stations de pompage et emploie 262 travailleurs, dont 54 cadres, a-t-on indiqué.

APS

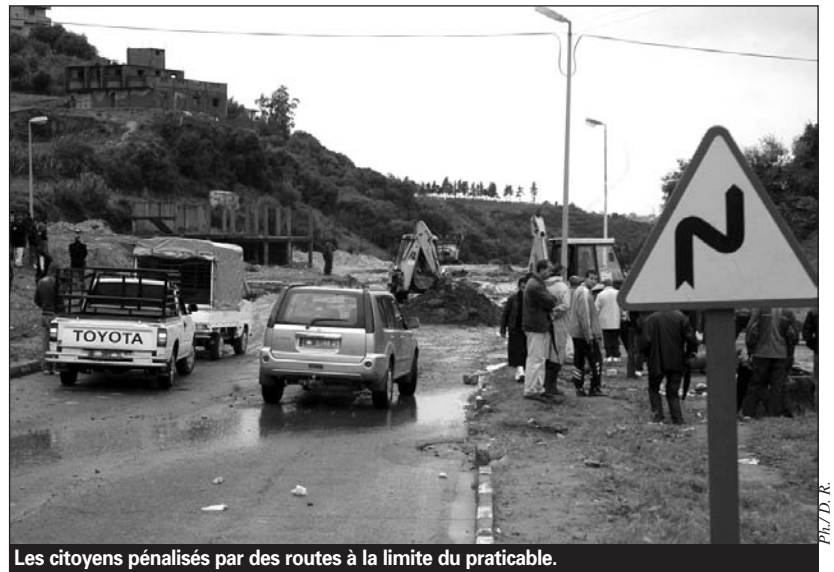
BOUMERDÈS, INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le réseau détérioré

Plusieurs tronçons ne sont toujours pas bitumés, notamment dans les parties où la réalisation de dallons était prévue. Ledit axe routier est menacé par les glissements de terrain, particulièrement dans sa partie reliant les Issers à Chaâbet El-Ameur, en raison du caractère géologique des terres.

PAR TAHAR OUNAS

La quasi-totalité du réseau routier dans la wilaya de Boumerdès est dans un état de dégradation avancée. Plusieurs axes routiers considérés importants sont impraticables et les usagers sont durement pénalisés par cette situation qui risque de perdurer encore à l'approche de l'hiver. Selon un rapport de la DPAT, Boumerdès compte 281 km de routes nationales (RN 05, 12, 24, 29, 61, 86, 71 et la 25), toutes revêtues. Mais en réalité, plusieurs routes nationales sont dégradées. A titre d'exemple, la RN 68, longue de 37 km, qui relie la localité de Cap Djenet à Tizi-Ouzou via les Issers, se trouve dans un état lamentable en raison de l'arrêt des travaux de modernisation depuis plusieurs mois. Plusieurs tronçons ne sont toujours pas bitumés, notamment dans les parties où la réalisation de dallons était prévue. Ledit axe routier est menacé par les glissements de terrain, particulièrement dans sa partie reliant les Issers à Chaâbet El-Ameur, en raison du caractère géologique des terres. Un affaissement de terrain s'est produit durant l'hiver 2009, et jusqu'au jour d'aujourd'hui,



Les citoyens pénalisés par des routes à la limite du praticable.

aucune autorité n'a daigné débloquer une enveloppe financière pour sa réfection. Les automobilistes, et particulièrement les transporteurs de voyageurs qui, journalièrement, utilisent ledit axe, sont pénalisés. Les dernières intempéries enregistrées ces derniers jours ont causé d'innombrables désagréments aux usagers sans autant provoquer de dégâts. Les chemins de wilaya sont pas, par ailleurs, épargnés par les dégradations au niveau de plusieurs endroits. Notons que la wilaya compte 349 km de chemins de wilaya.

Par ailleurs, la wilaya enregistre un déficit en matière d'infrastructures routières communales. En effet, sur les 850, 770 km de chemins communaux, seuls 459, 400 km sont revêtus. C'est-à-dire la moitié du réseau communal n'est toujours pas revêtu. Tous les chemins reliant les localités sont dégradés et ce, malgré les dépenses colossales injectées dans le revêtement et la réfection des routes. Pratiquement toutes les communes de la wilaya sont enclavées. A Naciria, pour ne citer que cette com-

mune, le réseau routier est totalement détérioré. Même le chef-lieu communal laisse à désirer. Les communes rurales et semi-rurales, telles Baghlia, Chaâbet El-Ameur, Afir, Timezrite et Keddara sont les plus touchées par cette détérioration. De ce fait, les villages sont de plus en plus isolés du reste du monde. Et l'unique victime dans tous cela reste, bien sûr, la population. Car de plus en plus de transporteurs boudent ces routes pleines de crevasses et de nids-de-poule.

Par ailleurs, Boumerdès est traversée par deux importantes voies express, la RN 61 et la RN12, ainsi que par l'autoroute Est-Ouest sur un linéaire d'une trentaine de kilomètres. On apprendra que la DTP a programmé plusieurs opérations de liaison, comme la liaison RN 19-échangeur CW 36, dans la commune de Larbaâche, le dédoublement de la RN 68, entre Cap Djenet et Bordj Ménéaël ; ce dernier fera liaison avec la 3e rocade autoroutière et le port commercial projeté du centre à Oued Issers.

T. O.

BLIDA, TRANSPORTS

Nouveau plan de circulation pour la ville

Un nouveau plan de transport, dont l'étude a été lancée au mois d'août dernier, sera prochainement finalisé, a indiqué mercredi dernier le responsable chargé des réseaux de la direction des transports. Dotée d'une enveloppe de près de 8 millions DA, cette étude a été confiée à un bureau d'étude national de transport et de la circulation routière relevant du groupe "Métro d'Alger", a-t-on précisé de même source. Cette étude a été réalisée en trois phases dont la première a permis l'identification des points noirs enregistrés au niveau du chef lieu de wilaya, à savoir le carrefour de "Bab Essebt", le boule-

vard du 11 décembre 1960 ainsi que les intersections situées au niveau de la cité "Djillali Bounaama", la cité du 24 février et le marché "Guessab", a ajouté le même responsable.

L'élimination de ces points noirs est prévue dans la seconde étape du plan de transport dont la concrétisation permettra une meilleure fluidité du trafic routier au niveau du chef lieu de wilaya. En matière de transport suburbain et intercommunal, un deuxième plan de transport est également en phase d'étude et pour lequel une enveloppe de près de 6 millions DA a été dégagée. Ce nouveau plan qui a été confié au même

bureau d'étude permettra de fluidifier la circulation routière entre les différentes communes et le chef lieu de la wilaya. Le directeur des transports a affirmé pour sa part que "la ville des roses qui s'est considérablement développée ces dernières années étouffe sous la densité du trafic routier".

Le manque de stations de transport urbain, un parc automobile en hausse constante ainsi que l'indiscipline des conducteurs sont à l'origine des embouteillages inextricables que connaît le chef lieu de wilaya plus particulièrement aux heures de pointe, a fait observer le directeur des transports.

APS



BEJAIA, RESTRICTION DANS LA POUDRE DE LAIT

Quand le lait en sachet se fait désirer

Les responsables des laiteries de la vallée de la Soummam soulignent que le manque de poudre de lait se répercute sur le bon fonctionnement de leur activité, qui est réduite automatiquement, comme elle présente des perturbations dans la distribution où le consommateur rencontre des difficultés pour arracher un ou deux sachets de lait auprès des épiciers.

PAR MUSTAPHA LAOUER

Depuis quelques jours, une tension est perceptible sur la distribution du sachet de lait dans plusieurs communes de la wilaya de Béjaïa. Selon les transformateurs de lait, ce manque est dû à la restriction dans la livraison de la poudre de lait par l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) qui ne délivre qu'un quota de 50% du besoin réel des laiteries. Les responsables des laiteries de la vallée de la Soummam soulignent que le manque de poudre de lait se répercute sur le bon fonctionnement de leur activité, qui est réduite automatiquement, comme



Le lait en sachet se fait rare.

elle présente des perturbations dans la distribution où le consommateur rencontre des difficultés pour arracher un ou deux sachets de lait auprès des épiciers. Lors de notre tournée dans certains quartiers de la ville de Béjaïa, les sachets de lait sont introuvables et les citoyens se plaignent de cette situation qui perdure. Par ailleurs, les responsables de laiteries confirment que l'ONIL ne les a pas prévenus de cette restriction et qu'ils ont été surpris par le manque de livraison de la matière première qui est la poudre de lait. Pour les commerçants, ils sont confrontés eux aussi à cette mauvaise surprise et déclarent ne pas pouvoir satisfaire tous les demandeurs de lait et préfèrent le réserver pour leurs clients. Selon l'ONIL cette situation est due aux perturbations

dans l'importation de la poudre de lait ce qui les obligent à revoir le quota de chaque laiterie. Pour l'heure, le citoyen n'a aucun choix que de se rabattre sur le lait Candia à 75 DA la boîte ou la poudre Loya à 90 DA le paquet. Un prix que le citoyen ne peut supporter à long terme et qui risque de devenir sujet à spéculation auprès de certains épiciers. Les transformateurs de lait appellent leur partenaire ONIL à les approvisionner selon les besoins arrêtés dans les conventions signées entre les deux parties. Dans le cas contraire, ils seraient obligés de tourner leurs usines au minimum et éventuellement diminuer l'effectif des travailleurs si cette crise s'inscrit dans la durée.

M. L.

ACTIVITÉS DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE

Régression des affaires traitées

Treize affaires ont été traitées par les éléments du groupement de Gendarmerie de la wilaya de Béjaïa durant la semaine écoulée. A travers ces affaires, seize personnes ont été arrêtées, neuf écrouées, six libérées et une personne placée sous contrôle judiciaire. Toutes ces affaires ont concerné l'assassinat par préméditation, constitution d'association de malfaiteurs, vols qualifiés et destruction des biens d'autrui, atteinte au fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, vol de troupeaux et attaque et blessures avec armes blanches.

Selon le chargé de la cellule de communication du groupement, le nombre d'affaires a régressé par rapport à la semaine précédente mais avec plus de gravité. Le trafic routier a enregistré, quant à lui, huit accidents de la circulation qui ont fait un mort et dix blessés qui ont eu lieu

sur la Route nationale 9, reliant Béjaïa à Sétif, et un accident sur la RN 74.

Les causes de ces accidents demeurent le non-respect du code de la route, l'excès de vitesse, le manque de visibilité et le non-respect de la signalisation routière. «Grâce à la présence des éléments de

Gendarmerie à travers les barrages fixes et les patrouilles dans les zones rurales, le nombre d'accidents a nettement diminué par rapport à la même période du mois de septembre, selon le chargé de la communication du groupement de Gendarmerie,

M. L.

Collecte de la zakat

Le fonds de la Zakat, relevant de la Direction des affaires religieuses de la wilaya de Béjaïa, a collecté, durant l'année en cours, 4,8 millions de dinars, soit une augmentation de 2 millions de dinars, comparativement à la même période de l'année 2009, apprend-on auprès de ses responsables. Destinés à venir en aide aux démunis et aux familles au revenu modeste, cette aide a profité à 1.860 personnes ayant perçu des sommes variant entre 1.500 et 2 mille DA, a-t-on précisé. Cette forme de solidarité, organisée essentiellement dans les mosquées où les fidèles font don d'argent, profite, par ailleurs, à des porteurs de projets économiques modestes, relevant, notamment, de la création de la micro-entreprise.

APS

CHLEF

3 mille logements sociaux avant la fin de l'année

Un quota de plus de 3 mille logements sociaux sera livré avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de Chlef, a appris l'APS à la Direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce quota fait partie d'un programme de 10 mille logements sociaux actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Chlef au titre du précédent quinquennal, a indiqué la même source, précisant que le reste de ce programme sera achevé en 2011. Selon des statistiques de la direction de l'OPGI, 7 mille logements sociaux, soit 60% du programme en question, ont bénéficié aux communes de Chlef et de Chettia, en raison, a-t-on expliqué, de la reconversion en 2008 du programme des 6.300 logements destinés initialement au remplacement des logements en préfabriqué en programme de logements sociaux. La même source, qui fait état de l'achèvement du programme des 2.300 logements sociaux affecté à Chettia, relève que ce dernier sera livré avant la fin 2010 avec l'achèvement des travaux d'aménagement en cours de réalisation. Il est de même pour celui de Chlef pour lequel il est prévu la livraison de 1.300 unités sur les 4 mille en cours de réalisation à Chorfa, dans la périphérie Ouest de la ville de Chlef. Dans ce contexte, les prévisions de la direction de l'OPGI font état de la livraison, en 2011, de la totalité du programme des logements sociaux en cours de réalisation dans la wilaya de Chlef et sur lequel interviennent pas moins d'une centaine d'entreprises de réalisation.

684 mille quintaux de pomme de terre attendus

Une production de plus de 684 mille quintaux de pomme de terre est attendue dans la wilaya de Chlef au titre de la campagne de récolte de ce tubercule d'arrière-saison, a-t-on indiqué à la Direction des services agricoles (DSA). Cette quantité sera récoltée sur une superficie de 2.360 hectares avec un rendement moyen de 300 quintaux à l'hectare, a souligné la même source, signalant que ces superficies sont localisées, notamment, au niveau de la plaine du Chellif. Selon les services de la DSA, la production de la pomme de terre dans la wilaya enregistre, depuis 2007, une certaine stabilité due essentiellement aux mesures de prévention, dont le suivi technique et le traitement phytosanitaire des superficies destinées à cette culture. Ces mesures, décidées après les pertes considérables causées à la culture de la pomme de terre en 2007 par la maladie du "mildiou", ont permis, a-t-on expliqué, de maintenir le volume de production durant les dernières années à un niveau acceptable avec une production moyenne de 600 mille à 700 mille quintaux pour chaque campagne. La culture de la pomme de terre, actuellement pratiquée dans les zones irriguées de la plaine du Chellif, à savoir Boukadir, Ouled Farès, Chlef et Oued Fodda, pourra s'étendre, dans les années à venir, à d'autres zones avec l'achèvement, a affirmé le DSA, des travaux en cours pour la réhabilitation et la rénovation du réseau d'irrigation.

BISKRA

40 mille pièges biologiques pour protéger la récolte de tomate

La station régionale de protection des végétaux de Biskra vient de mobiliser près de 40 mille pièges biologiques pour protéger la récolte de tomate de la wilaya contre le parasite tuta absoluta, la mineuse des tomates, a-t-on indiqué mercredi auprès de sa direction. Selon M. Slimane Nadji, directeur de la station, cette opération préventive est menée progressivement et consiste à placer un ou plusieurs pièges biologiques (contenant des insectes de laboratoires s'attaquant à ce parasite) dans l'espace de culture de la tomate. Cette technique biologique, éprouvée sur le terrain, "présente plusieurs avantages, dont celui d'être inoffensive pour l'homme et l'environnement contrairement aux pesticides chimiques", note-t-on. Pour s'assurer de l'efficacité de cette technique, la station, de concert avec la Direction des services agricoles, a fait appel aux techniciens de vulgarisation agricole pour accompagner les cultivateurs de tomate dans la mise en œuvre des différentes phases de l'opération, indique la même source. Ces pièges biologiques sont distribués gratuitement à tous les agriculteurs cultivant la tomate sous-serres ou en plein champ, affirme le même cadre. La station de protection des végétaux de Biskra se trouve dans la localité de Feliach, près du chef-lieu de wilaya.

APS

100 observateurs pour la présidentielle ivoirienne

L'Union européenne (UE) va dépêcher une Mission d'observation composée d'au moins 100 observateurs pour l'élection présidentielle du 31 octobre en Côte d'Ivoire, dont la campagne a déjà débuté. Selon le chef de la Mission d'observation électorale de l'UE, Christian Dan Preda, 32 observateurs sont déjà sur le terrain pour accompagner la campagne qui s'est ouverte vendredi et resteront sur le terrain pour évaluer le processus électoral dans son ensemble. En outre, 62 autres observateurs renforceront l'équipe pendant la semaine des élections pour superviser le scrutin, le dépouillement et toutes les étapes menant à l'annonce des résultats officiels. La mission européenne est chargée, a précisé M. Preda, d'observer l'ensemble du processus électoral afin de fournir "une évaluation impartiale, indépendante et neutre statuant sur la conformité du processus avec les normes et engagements nationaux et internationaux en matière d'élections démocratiques". Les Ivoiriens devraient départager les trois principaux candidats à ce scrutin à savoir le président sortant Laurent Gbagbo, l'ex-président Henri Konan Bédié et l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara. Onze autres candidats sont également en lice pour ce scrutin qui doit mettre un terme à une crise politico-militaire, née du coup d'Etat manqué de 2002 à l'encontre du président Gbagbo, et qui a divisé le pays en deux parties, le sud loyaliste et le nord sous contrôle de l'ex-rébellion des Forces nouvelles (FN).

La délégation du groupe des "Anciens" appelle pour une levée du blocus de Gaza

La délégation du groupe de réflexion les Anciens (The Elders), arrivée samedi à Gaza, a lancé samedi un appel à la levée du blocus israélien inhumain imposé à Gaza qui est un obstacle à la paix. "Le blocus de Gaza n'est pas seulement contraire à la loi internationale, il est immoral, inhumain et totalement contre-productif," a déclaré à la presse la présidente de la délégation, l'ex-chef d'Etat irlandaise et ancienne haute commissaire de l'ONU pour les droits de l'Homme, Mary Robinson. "Je pense au million et demi de personnes dont la moitié sont des enfants, piégées par le blocus israélien," a-t-elle poursuivi, après une rencontre avec le Premier ministre du mouvement Hamas, Ismaïl Haniyeh. La délégation de trois personnalités, arrivée par le point de passage de Rafah avec l'Egypte, comprend, outre Mme Robinson, l'ancien Secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Lakhdar Brahimi, et la militante indienne pour les droits des Femmes Ela Bhatt.

APS

L'ALLEMAGNE AFFICHE SONT REJET DU MODÈLE MULTICULTUREL

Les immigrés mal tolérés

Le débat sur l'immigration divise l'Allemagne depuis la publication d'un pamphlet d'un haut fonctionnaire, Thilo Sarrazin, qui sous le titre "L'Allemagne se défait", affirme que son pays "s'abrutit" sous le poids des immigrés musulmans.

La chancelière allemande Angela Merkel a fait le constat amère que le modèle d'une Allemagne multiculturelle, où cohabiteraient harmonieusement différentes cultures, avait "totalement échoué", alors que le débat sur l'immigration s'enflamme en Allemagne.

L'Allemagne manque de main-d'oeuvre qualifiée et ne peut pas se passer d'immigrants, mais ceux-ci doivent s'intégrer et adopter la culture et les valeurs allemandes, a-t-elle insisté dans un discours devant les Jeunesses de sa formation conservatrice, rapporte le journal Libération dans sa livraison du dimanche 17 octobre.

Le credo "Multikulti" (multiculturel) - "Nous vivons maintenant côte à côte et nous nous en réjouissons" - a échoué, selon elle. "Cette approche a échoué, totalement échoué", a martelé la chancelière devant le congrès des jeunes de son parti CDU et de son pendant bavarois CSU, à Potsdam près de Berlin.

Le débat sur l'immigration divise l'Allemagne depuis la publication d'un pamphlet d'un haut fonctionnaire, Thilo Sarrazin, qui sous le titre "L'Allemagne se défait", affirme que son pays "s'abrutit" sous le poids des immigrés musulmans.

La classe politique a condamné ses thèses mais selon les sondages une majorité des Allemands les approuvent. Une



Une rue de Berlin, où vivent quelque 120.000 turcs.

étude publiée cette semaine montre même que plus de 50% d'entre eux tolèrent mal les musulmans. Plus de 35% estiment que l'Allemagne est "submergée" par les étrangers et 10% que l'Allemagne devrait être dirigée "d'une main ferme" par un "Führer".

Angela Merkel semblait ainsi ménager l'aile libérale de sa formation et l'aile conservatrice, incarnée par le chef de la CSU, Horst Seehofer.

Ce dernier avait déjà lancé vendredi devant le même public: "Nous nous engageons pour la culture de référence allemande et contre le multiculturel. Le Multikulti est mort".

Tout en affirmant que l'Allemagne restait un pays ouvert au monde, Angela Merkel a estimé: "Nous n'avons pas besoin d'une immigration qui pèse sur

notre système social". Cependant, le pays ne pourra faire l'économie de spécialistes étrangers même s'il forme des chômeurs allemands, a estimé la chancelière.

Selon le président de la chambre de commerce et d'industrie allemande (DIHK), Hans Heinrich Driftmann, il manque à l'économie allemande environ 400.000 ingénieurs et personnels diplômés. "Cela nous coûte environ 1% de croissance", a-t-il estimé dans le journal Welt am Sonntag à paraître dimanche, en plaidant pour une immigration qualifiée.

M. Seehofer avait fait scandale une semaine plus tôt en déclarant que son pays n'avait "plus besoin d'immigrants de pays aux cultures différentes, comme les Turcs et les Arabes", car s'intégrer "est au final plus difficile" pour eux.

R. I.

ILS RÉCLAMENT LA DÉMISSION DU PREMIER MINISTRE

Nouvelles manifestations des "chemises rouges" en Thaïlande

Plusieurs milliers de "chemises rouges", qui réclament la démission du premier ministre thaïlandais Abhisit Vejjajiva, ont à nouveau manifesté dimanche, à Ayutthaya, dans le centre du pays. Selon la police, 3 000 personnes se sont rassemblées dans le stade de la ville en début d'après-midi alors que le rassemblement doit se poursuivre jusque tard dans la soirée, avec notamment des discours de responsables du principal parti d'opposition Puea Thai. Plus de 1 000 policiers étaient déployés pour assurer la sécurité. "Jusqu'à maintenant, la situation

est normale, il n'y a aucun signe de troubles", a commenté un colonel de la police locale. Dimanche dernier, 6 000 "rouges" avaient défilé à Bangkok. Et le 19 septembre, pour marquer le 4e anniversaire du coup d'Etat qui avait renversé leur "idole", l'ancien premier ministre Thaksin Shinawatra, environ 9 000 "rouges" avaient manifesté à Bangkok et à Chiang Mai (nord), ville natale de Thaksin. LCes commémorations étaient le plus important mouvement des "rouges" depuis la fin de la crise du printemps. Entre mars et mai dernier, les "chemises rouges" avaient

occupé Bangkok pour réclamer la démission du premier ministre, au nom des masses rurales et populaires du pays. Cette crise, la plus grave qu'ait connue la Thaïlande moderne, avait fait au total 91 morts et 1 900 blessés. L'état d'urgence est toujours en vigueur dans la capitale et trois autres provinces, mais pas celle d'Ayutthaya. Cette mesure d'exception interdit les rassemblements de plus de cinq personnes et permet à la police et à l'armée de détenir un suspect pendant trente jours sans mandat judiciaire.

R. I.

REPRISE DES CONSTRUCTIONS DE COLONIES JUIVES EN CISJORDANIE

La France se dit déçue

La France est «profondément déçue» de la relance par le gouvernement israélien de la colonisation à Jérusalem et l'appelle à revenir sur cette décision, a déclaré samedi le ministère français des Affaires étrangères. «Cette décision n'est pas opportune» et «la France est profondément déçue», a souligné dans un communiqué le porte-parole du Quai d'Orsay, Bernard Valero, en rappelant les efforts en cours pour relancer les négociations

directes entre Israël et les Palestiniens.

«La France appelle les autorités israéliennes à revenir sur cette décision», a-t-il ajouté. La colonisation doit cesser et ce message avait été délivré en début de semaine en Israël par les chefs de la diplomatie française et espagnole, Bernard Kouchner et Miguel Angel Moratinos, a-t-il aussi dit. Israël a relancé vendredi la colonisation à Jérusalem-Est par de nouveaux appels d'offres, provoquant la colère

de l'Autorité palestinienne. Les Etats-Unis s'étaient aussitôt dits «déçus» par la décision israélienne, estimant qu'elle compromettrait leurs efforts de relance des pourparlers. Les négociations de paix directes israélo-palestiniennes avaient été relancées le 2 septembre à Washington après vingt mois de suspension. Les Palestiniens refusent de les reprendre depuis la non-reconduction fin septembre du moratoire sur la colonisation.

R. I.

Hausse des prix des matières premières sur le marché mondial

Page 13

L'ALGÉRIE VEUT OPTER POUR DE NOUVELLES FORMES DE GESTION DE L'EMPLOI

Atteindre un taux de chômage inférieur à 10 % à la fin de l'année



Les pouvoirs publics ont la préoccupation majeure de mener une politique nationale d'emploi basée sur l'objectif d'atteindre un taux de chômage inférieur à 10 % d'ici la fin de l'année en cours, alors qu'il est actuellement de l'ordre de 10,2 %.

Lire page 12

POUR NE PAS ATTEINDRE SA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Londres cherche son austérité

Sabrer dans les revenus plutôt que dans les emplois, dans la bureaucratie et non dans les dépenses d'infrastructures : le gouvernement britannique cherche la bonne formule pour que la cure d'austérité à venir soit la moins douloureuse possible pour la croissance économique.

Lire page 14

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN ALGÉRIE

L'IMPÉRATIVE MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

A l'instar de tous les pays en voie de développement, l'Algérie n'est pas à l'abri de la crise alimentaire. Dans 50 ans, le débat sur la question se posera avec plus d'acuité, selon Fouad Chehate, DG de l'Institut national de recherches agronomiques (INRAA), invité de la rédaction de la chaîne III hier.

Lire page 13

L'ALGÉRIE VEUT OPTER POUR DE NOUVELLES FORMES DE GESTION DE L'EMPLOI

Atteindre un taux de chômage inférieur à 10 % à la fin de l'année

Les pouvoirs publics ont la préoccupation majeure de mener une politique nationale d'emploi basée sur l'objectif d'atteindre un taux

de chômage inférieur à 10 % d'ici la fin de l'année en cours, alors qu'il est actuellement de l'ordre de 10,2 %.

PAR AMAR AQUIMER

Toute la stratégie nationale en matière de l'organisation du travail repose sur la réduction du taux de chômage qui atteint actuellement des proportions inquiétantes sachant que chaque année des milliers de demandeurs d'emplois, de nouveaux jeunes en quête d'un premier job, arrivent sur le marché du travail déjà très saturé.

Les pouvoirs publics ont la préoccupation majeure de mener une politique nationale d'emploi basée sur l'objectif d'atteindre un taux de chômage inférieur à 10 % d'ici la fin de l'année en cours, alors qu'il est actuellement de l'ordre de 10,2 %. Cela est relativement faible comme chiffre destiné à résorber le chômage dans la mesure où le nombre de personnes sans emploi continue toujours d'augmenter.

Tandis que dans le monde, les statistiques montrent des situations effarantes concernant l'emploi notamment dans les pays pauvres de l'hémisphère sud et même dans certains pays avancés et les pays émergents, en raison de la crise économique et commerciale mondiale. En Algérie, il devient difficile de cerner la problématique des chiffres inhérents au taux de chômage, car les différentes institutions chargées des statistiques propres au marché du travail fournissent, parfois, des données divergentes et contradictoires.

En fait, c'est l'Office national des statistiques qui est habilité à livrer des chiffres, cependant, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale se base sur ces résultats pour annoncer la version gouvernementale de l'emploi.

D'autres organismes internationaux, BIT, OIT, ... avancent d'autres situations relatives à l'emploi en Algérie. Mais, selon les experts, la fiabilité de ces chiffres est difficile à saisir sachant que les méthodes utilisées pour aboutir au taux actuellement colporté par les médias et les administrations.

En effet, les pouvoirs publics estiment que le taux de chômage serait passé de 30% en 1999 à 10,2% en 2009 et ce chiffre pourrait, cependant, être réduit au dessous de 10 % à la fin de l'année en cours, selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Il a affirmé en présence de Giuseppe Casale, représentant du Bureau international du travail lors d'un séminaire sur l'intermédiation de l'emploi, organisé récemment à Sidi Fredj devant des milliers de délégués régionaux de l'emploi de différentes wilayas du pays. Le chômage est un phénomène en constante augmentation dans le



De plus en plus de jeunes arrivent sur le marché du travail en quête d'emploi.

Ph. D. K.

« La situation de l'emploi en Algérie n'est pas, certes, rose, néanmoins, l'Etat s'efforce de contribuer activement à résoudre cette équation chômage-démographie galopante. »

monde, y compris dans les pays développés et industrialisés.

En fait, il y a plus de 45 millions de nouveaux demandeurs d'emploi qui se présentent, chaque année, sur le marché mondial du travail et qui attendent leur premier job dans un environnement caractérisé par l'incertitude et la précarité de l'emploi.

A titre d'exemple, les travailleurs précaires n'ayant pas un boulot décent et respectable répondant aux normes internationales de sécurité et de commodité, dépassent 1,5 milliard de personnes en 2009 dans le monde.

C'est surtout dans les milieux ruraux et les régions montagneuses, sans oublier le région du Sahara, que

les populations éprouvent des difficultés à explorer le marché du travail dans la mesure où les opportunités d'emploi sont absolument faibles et peu nombreuses. L'écrasante majorité des jeunes diplômés ou non se trouve dans une situation de sous emploi et sans perspectives réelles de dénicher un poste de travail. La situation de l'emploi en Algérie n'est pas, certes, rose, néanmoins, l'Etat s'efforce de contribuer activement à résoudre cette équation chômage-démographie galopante.

En effet, la population active actuelle a atteint près de 9 500 000 personnes, c'est-à-dire un taux d'occupation de près de 27, %, dont environ 85, % d'hommes et 15 % de femmes.

L'absence d'évolution dans l'économie internationale et les crises successives ayant bouleversé les pays avancés, notamment le manque de liquidités dans les banques et le krach financier qui a ébranlé les grandes places financières et les Bourses, ont négativement influé sur les équilibres macroéconomiques de l'Algérie. Ainsi, en dépit de l'amélioration des conditions de travail et la création de milliers d'emplois dans l'agriculture et le bâtiment, ainsi que les travaux publics et les services, l'Algérie cherche toujours à résorber son taux de chômage par le biais de nombreux dispositifs d'aide de l'Etat à l'emploi, tels que l'ANSEJ, la CNAC...

Pour le ministre du Travail, la situation change positivement en ce sens qu'il a affirmé que « la population active était passée de 8,2 millions en 2005 à 9,5 millions en 2009, soit une augmentation de l'ordre de 1 million de nouveaux travailleurs potentiels ». Il estime que « cette progression de plus de 15% a permis de faire baisser le taux de chômage de 30% en 1999 à 10,2% en 2009 ».

Ces performances dans la lutte contre le chômage, selon Tayeb Louh, devraient se poursuivre, notamment par l'application d'un plan d'action pour la promotion de l'emploi doté d'un montant évalué à 286 milliards DA, soit 2,9 milliards d'euros devant permettre de générer 3 millions d'emplois nouveaux durant le plan quinquennal 2010-2014.

A. A.

A L'EXCEPTION DU PÉTROLE

Hausse des prix des matières premières sur le marché mondial

L'évolution globale des cours des matières premières sur les marchés mondiaux a été haussière la semaine dernière, à l'exception du pétrole, une tendance imposée par un renchérissement du billet vert rendant moins attractifs les achats d'or noir libellés en dollars pour les investisseurs détenant d'autres devises.

Les prix du pétrole ont fini la semaine sur un net repli, à la faveur d'un rebond de la monnaie américaine, sur un marché prudent et fébrile après des indicateurs économiques mitigés aux Etats-Unis et un discours du président de la Réserve fédérale américaine (Fed). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, devenu vendredi le nouveau contrat de référence, s'échangeait à 82,47 dollars sur l'InterContinental Exchange de Londres, contre 84,03 dollars une semaine plus tôt. Les prix des matières premières alimentaires ont progressé cette semaine à la faveur d'un regain d'inquiétudes sur les récoltes, le sucre grimpeant même à des niveaux plus vus depuis huit mois. Les cours du sucre ont accentué leur progression cette semaine, aidés par des inquiétudes sur l'offre. Les cours du café ont également retrouvé le chemin de la hausse cette semaine, des conditions météorologiques difficiles faisant naître des inquiétudes sur les récoltes. Dans son rapport mensuel, l'Organisation internationale du café (ICO) a estimé que les cours devraient continuer à être soutenus à court et moyen termes par des difficultés météorologiques persistants, par une hausse des coûts de production et par une demande mondiale dynamique. Pour le cacao, les cours sont repartis en légère hausse cette semaine, la baisse du dollar alimentant un léger regain d'intérêt des investisseurs spéculatifs, mais restaient très loin du record en 33 ans atteint au printemps. Les prix du maïs et du soja ont progressé sur la semaine écoulée à Chicago, atteignant de nouveaux sommets depuis plusieurs mois, dopés par une production américaine revue en baisse et une nouvelle réglementation pour les biocarburants. Le boisseau (environ 25 kg) de maïs pour livraison en décembre a clôturé à 5,63 dollars vendredi sur le Chicago Board of Trade, contre 5,2825 dollars sept jours plus tôt. Le contrat de soja pour livraison en novembre a fini à 11,85 dollars, contre 11,35 dollars une semaine plus tôt, en hausse de 4,41% par rapport à vendredi dernier. Le contrat de blé pour livraison en décembre a terminé la semaine à 7,0450 dollars le boisseau contre 7,1925 dollars une semaine avant. Les prix de l'or et de l'argent, toujours soutenus par l'affaiblissement du dollar, ont brillé cette semaine à de nouveaux records. L'argent a poursuivi son ascension, profitant de son double statut de métal précieux et de métal industriel, il était lui aussi porté par un intérêt soutenu des investisseurs spéculatifs.

Le métal gris a terminé à 24,42 dollars l'once vendredi, contre 22,37 dollars une semaine auparavant. Les prix des métaux de base échangés au London Metal Exchange (LME) ont grimpé de concert cette semaine.

R. E.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN ALGÉRIE

L'IMPÉRATIVE MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

A l'instar de tous les pays en voie de développement, l'Algérie n'est pas à l'abri de la crise alimentaire. Dans 50 ans, le débat sur la question se posera avec plus d'acuité, selon Fouad Chehate, DG de l'Institut national de recherches agronomiques (INRAA), invité de la rédaction de la chaîne III hier.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Comment se mettre à l'abri de la crise alimentaire ? Cela passe inéluctablement par la modernisation de l'agriculture, seul secteur apte à relever le défi de renforcer la production nationale afin de se prémunir des différents aléas qui concourent à l'avènement de la crise alimentaire. Il s'agit de développer les pratiques agricoles « pour mieux produire et en grandes quantités », a indiqué le DG de l'INRAA, préconisant entre autres le développement des cultures spécifiques dites « Bio » et généraliser les cultures dans les serres multi-chapelles. L'invité de la radio a préconisé quelques actions à favoriser de façon à permettre aux agriculteurs d'accéder aux nouvelles techniques et équipements nécessaires et renforcer l'encadrement des agriculteurs par des agronomes, des ingénieurs et des chercheurs. Pour le développement des cultures « Bio », autrement dites les cultures spécifiques, Fouad Chehate a rappelé l'urgence de mener des opérations dans les zones montagneuses, dans les steppes et dans les oasis, en utilisant moins d'engrais et de produits phytosanitaires. Quant à la seconde option, il s'agit d'intégrer la production des cultures maraichères dans les serres multi-chapelles « afin d'assurer l'approvisionnement des grandes agglomérations en la matière », a expliqué le DG de l'INRAA. Ce dernier a expliqué l'intérêt de ces serres multi-chapelles par le renforcement considérable de la production, une meilleure maîtrise des différentes cultures et la



Développer les pratiques agricoles est le seul moyen de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

Ph. D. K.

« Beaucoup d'efforts restent à déployer afin de redresser d'abord la production agricole nationale avant de se projeter dans les défis du futur. Néanmoins, le secteur de l'agriculture commence à se relever ces dernières années, grâce à la politique de renouveau adoptée par les autorités. »

disponibilité des différents produits agricoles à longueur d'année. « Ce sont des techniques assez fines qui nécessitent l'accompagnement des chercheurs, car les agriculteurs ont besoin d'un encadrement de proximité », a-t-il ajouté, tout en expliquant que ces nouvelles techniques sont maîtrisables au bout d'une seule année, à condition de persévérer car « les serres multi-chapelles coûtent très cher », a-t-il encore dit. Pour le moment, le secteur de l'agriculture souffre d'un désinvestissement, vu la modestie de l'apport réservé à ces nouvelles techniques et le manque de formation, ce qui fait que le processus de modernisation reste à ses premiers balbutiements.

Réhabiliter les produits du terroir

La réhabilitation de la production des produits emblématiques du terroir est une autre option préconisée par le DG de l'INRAA, dans la perspective de moderniser l'agriculture nationale et renforcer l'appareil productif. En effet, cette option représente un grand axe dans la stratégie de renouveau rural entreprise par les pouvoirs publics ces deux dernières années. La reprise de la production des produits du terroir permet à la fois de fixer les populations rurales et de diversifier la production nationale, en favorisant une économie exportable. La production de figues sèches, d'huile d'olive et d'olives de conserve figure parmi les priorités au vu des énormes potentialités que recèlent certaines régions du pays, notamment montagneuses. L'invité de la radio a parlé de 1 million d'hectares d'oliviers tracé comme objectif par les pouvoirs publics pour les 4

prochaines années. C'est ainsi que Fouad Chehate a préconisé la reprise de la production du « Géranium Roza » de la Mitidja abandonné depuis très longtemps, de même que l'arboriculture des noisetiers et des pacaniers. « Il y a 50 ans, l'Algérie était le premier exportateur d'extraits de Géranium Roza utilisé dans la production de parfums », a indiqué le DG de l'INRAA, non sans souligner l'apport primordial de ces cultures du terroir dans la diversification de la production agricole nationale, de surcroît exportable. Néanmoins, le secteur de l'agriculture commence à se relever ces dernières années, grâce à la politique de renouveau adoptée par les autorités. L'invité de la radio a évoqué à titre d'exemple la mise en place des contrats de performance qui obligent les agriculteurs à s'engager d'avantage dans la modernisation de leurs cultures sous l'encadrement de l'administration qui les approvisionne en moyens financiers et logistiques. Cependant, « il faudra de la persévérance et de la continuité dans l'action, avec le concours de tous les acteurs dans le secteur », a-t-il soutenu, pour dire que beaucoup d'efforts restent à déployer, afin de redresser d'abord la production agricole nationale avant de se projeter dans les défis du futur. Le DG de l'INRAA a illustré ses propos dans ce sens par les expériences réussies du Brésil, de l'Inde et de la Chine, qui sont en train de récolter les fruits de dizaines d'années d'investissements et d'efforts colossaux en la matière. L'Algérie a entamé la première phase de ce processus, reste à assurer la continuité des actions pour réussir le passage à une agriculture performante et productive.

M. C.

FERMETURE D'ENTREPRISES ET LICENCIEMENTS AU MAROC

Le secteur des textiles lourdement touché

Le secteur du textile et cuir a enregistré 40 % de fermetures d'entreprises, soit 24 établissements entre janvier et juin 2010 et des licenciements atteignant 74,5 % des effectifs, soit 5.699 travailleurs sur un total de 7.645, selon des chiffres communiqués par le ministère de l'Emploi marocain cités par la presse. Cette situation a été engendrée par la baisse des exportations vers les marchés européens, notamment français et nord-américain, depuis quelques mois et la percée des industries du textile chinois et turque. Ainsi, au terme de la période janvier-août 2010, les exportations des vêtements confectionnés au Maroc se sont repliés de 9,7 % à 11,92 milliards de dirhams (environ 1,3 milliard de dollars) en glissement annuel et c'est le cas également pour celles des articles de bonneterie qui ont reculé de 1,8 % à 4,53 milliards de dirhams. S'agissant des exportations marocaines vers les USA, en dépit de l'accord bilatéral, elles demeurent limitées. Elles n'ont, d'ailleurs, affiché, à fin juillet 2010, qu'une progression de 6 %. Ceci à un moment où les exportations des Méditerranéens de textile-habillement vers les Etats-Unis ont pris une pente ascendante (1,768 milliard US dollars à fin juillet 2010, soit + 10,6 %). La plus forte progression est à mettre à l'actif de la Turquie (+ 25 %). Un inspecteur du travail a confié à la presse que compte tenu du sous-encadrement des services du ministère de l'Emploi marocain qui effectuent ce genre de recensement (fermeture d'entreprises et licenciement), ces statistiques sont à relativiser, le nombre de fermetures est sans doute plus élevé. "Ces statistiques ne sont pas exhaustives, le nombre de fermetures, dans le secteur comme d'autres, est peut-être plus élevé", a-t-il affirmé. Dans les autres industries, on signale la fermeture au premier semestre 2010 de 20 établissements sur un total de 60 soit 33,33 % contre 8 sur un total de 57 (14,03 %) à la même période en 2009, soit une augmentation de 150 % et 1.412 travailleurs ont été licenciés durant ces six premiers mois de l'année en cours. Le secteur des services a également connu des difficultés aussi bien dans le nombre de fermetures (15) que le dans le nombre des salariés licenciés (387), soit respectivement une hausse de plus 50 % et plus 21,7 %. Dans le secteur agricole, on estime à 83 mille le nombre de postes de travail perdus mais ces chiffres, indique-t-on, ne sont pas très fiables vu sa spécificité dans laquelle domine la saisonnalité et l'existence de petites exploitations, souvent à caractère familial. **APS**

EN DÉPIT DE LA REPRISE MONDIALE

Plus de mille milliards de dollars de déficit budgétaire aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont affiché un déficit budgétaire annuel de plus d'un milliard de dollars pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, a annoncé, vendredi, le Département du Trésor. L'exercice budgétaire annuel s'étalant du 1er octobre 2009 au 30 septembre 2010, le trou du budget s'est ainsi élevé à 1.294 milliards de dollars contre un déficit 1.416 milliards de dollars en 2009, alors que le taux de chômage devrait dépasser les 9 % jusqu'en 2011. Ce qui traduit la difficulté de la réduction du déficit budgétaire en dépit de la reprise économique mondiale qui devait stimuler les bénéfices des sociétés et, par ricochet, engendrer plus de recettes fiscales. Commentant ces chiffres, le secrétaire au Trésor, Timothy F. Geithner, a souligné que les Etats-Unis avaient encore "un long chemin à parcourir pour redresser la situation et faire face aux déficits à long terme causés par la crise". Le Département du Trésor finance le déficit à travers la fiscalité et les emprunts sur les marchés financiers, alors que la dette publique s'élève à plus de 13 mille milliards de dollars, dépassant la taille de l'économie du pays. Rien que pour le mois de septembre, le déficit budgétaire s'était chiffré à 34,5 milliards de dollars, contre 45,2 milliards de dollars en septembre 2009, selon le Trésor. Les dépenses fédérales ont diminué de 1,8 % pour l'exercice 2010 à 3.456 milliards de dollars dans le cadre, notamment, des dépenses liées à la crise financière. Les recettes fiscales de 2010 et les autres revenus ont augmenté de 2,7 % à 2.162 milliards de dollars, selon les statistiques du Trésor. A ce sujet, le président de la Federal Reserve, Ben S. Bernanke, avait déclaré récemment qu'il était "extrêmement important que nous mettions la politique budgétaire américaine sur une trajectoire viable", ajoutant que le Congrès devrait envisager d'adopter des règles qui limitent les dépenses fédérales ou de la dette. "La seule vraie question" est de savoir si des ajustements d'impôts et de dépenses proviennent d'un "processus soigné et mûrement réfléchi" ou d'une "réponse rapide et douloureuse à une crise financière réelle", a-t-il mis en garde. En attendant, les recommandations de la commission du président Barack Obama sur la réduction de la dette sont attendues pour le 1er décembre prochain. **APS**

POUR NE PAS ATTEINDRE SA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Londres cherche son austérité

Sabrer dans les revenus plutôt que dans les emplois, dans la bureaucratie et non dans les dépenses d'infrastructures : le gouvernement britannique cherche la bonne formule pour que la cure d'austérité à venir soit la moins douloureuse possible pour la croissance économique.

Présentant en juin un budget d'extrême rigueur, le nouveau ministre des Finances, George Osborne, a fixé l'objectif : réduire les dépenses publiques de 83 milliards de livres sterling (95 milliards d'euros) d'ici 2015, rapportent les agences de presses.

Les répercussions sur le potentiel de croissance de la Grande-Bretagne seront inévitables mais, soulignent des économistes, il ne faut pas prendre seulement en compte l'objectif global de coupes dans la dépense publique mais aussi et surtout leur répartition et la part du fardeau qui incombera aux mécanismes de l'Etat providence.

George Osborne doit présenter, après-demain, les conclusions du Comprehensive Spending Review, la Révision globale des dépenses. La plupart des ministères devraient voir leur budget fondre de 25%, voire plus.

Mais les annonces de ces derniers jours montrent aussi que le gouvernement de coalition formé au printemps par les conservateurs de David Cameron et les centristes de Nick Clegg ont préparé les Britanniques à un recul de l'Etat providence : réduction des déductions fiscales liées aux retraites, fin de l'universalité des allocations familiales, suppression du plafonnement des frais d'inscription universitaires.

La clef d'analyse de ces réductions passe par l'"effet multiplicateur", l'impact qu'a chaque livre sterling dépensée par les pouvoirs publics sur la croissance économique.

Ces calculs sont théoriques mais contribuent à dessiner les contours d'un plan d'austérité "idéal" — du point de vue de la croissance du PIB.

Les projets de construction et de travaux publics, qui emploient une forte main-d'oeuvre et nécessitent peu d'importations, ont à cette aune un fort effet d'entraînement sur la croissance. Il en va de même pour les investissements consacrés aux infrastructures, qui améliorent la productivité.

ALLÉGATION AMÉRICAINE CONCERNANT LES ENERGIES "VERTES"

La Chine rétorque

La Chine a qualifié, samedi, de "sans fondement et irresponsables" les accusations américaines sur les subventions qu'elle accorderait à ses industries énergétiques "vertes" pour dominer le marché mondial. La déclaration du ministère chinois du Commerce survient après l'annonce, vendredi, du représentant américain au commerce extérieur, Ron Kirk, de l'ouverture d'une enquête sur la légalité de ces subventions chinoises.

Pour le Syndicat unifié de la métallurgie (USW) américain, les pratiques chinoises



George Osborne.

PH/D.R.

L'Office for Budget Responsibility, un organisme indépendant, estime que chaque livre sterling dépensée en capital par le gouvernement accroît le PIB d'exactly la même somme, tandis que le "rendement" des dépenses sociales n'est que de 60%. Pour une livre dépensée en allocations par exemple, le PIB ne progresse que de 60 pences.

Pour ce qui est de la fonction publique, cette grille d'analyse conduit à opter pour une économie de la masse salariale plutôt que des suppressions de postes.

"Si je devais donner deux recommandations, ce serait de ne pas trop réduire les dépenses de capital et de chercher à minimiser les destructions d'emplois dans le secteur public", dit John Hawskworth, de l'institut de conseil PWC.

"La flexibilité du secteur privé concernant les salaires et les heures de travail pendant la récession a permis que le chômage n'augmente pas autant que ce que l'on redoutait. Il faut que cela s'applique désormais au secteur public", ajoute-t-il.

Mais toucher à l'Etat providence a pour conséquence de freiner la consommation.

Réduire les allocations frappe, en effet, le pouvoir d'achat des populations les plus pauvres, que les théories économiques décrivent comme ayant une plus forte propension à consommer que les catégories plus aisées. Une économie vacillante augmente aussi le nombre de bénéficiaires d'allocations.

"Si l'économie ralentit, il devient plus difficile de contenir les prestations (sociales)", relève Sam Hill, stratège à la Royal Bank of Canada.

Le gouvernement Cameron espère que sa politique de rigueur budgétaire permettra à la banque centrale de maintenir des taux bas et aux entreprises du privé d'emprunter à des taux favorables pour se substituer dans une certaine mesure au secteur public.

D'où aussi sa volonté de maîtriser les finances publiques en agissant sur les dépenses (à hauteur de 80% de l'effort requis) beaucoup plus que sur des hausses d'impôts (20%). Objectif ambitieux : au début des années 1990, lors de la dernière cure d'austérité en Grande-Bretagne, l'effort reposait à parts égales sur la baisse de la dépense et la hausse de la pression fiscale.

réduire les émissions carbonées, "soit plus du double de ce que les Etats-Unis dépensent dans ce secteur et près de la moitié des subventions accordées à ce secteur au niveau mondial". Le représentant américain au commerce extérieur a fait savoir qu'il prenait ces accusations "très au sérieux" et demandé à ses services de les "examiner et (de les) vérifier avec attention". Si l'enquête américaine montre que la Chine a effectivement accordé des subventions illégales, les Etats-Unis pourront saisir l'OMC et demander des sanctions contre Pékin. **APS**

ELLE EST ADEPTE D'UN RAP DOUCEREUX

DIAM'S EN CONCERT À ALGER

La rappeuse française Diam's de son vrai nom *Mélanie Georgiades* sera en concert à la salle El Atlas à Alger le jeudi 21 octobre à partir de 19 h.

PAR LARBI GRAÏNE

Fille d'une mère française et d'un père chypriote, cette artiste, née en 1980, capitalise une carrière éclair qui l'a menée dès 1994 de la banlieue parisienne dont elle a sillonné les recoins, au succès de son premier single DJ de 2003 qui la fera connaître dans toute la France. Auparavant Diam's a dû faire ses classes au sein du groupe *Posse* puis au sein du groupe Instances glauques de Bagneux où elle fait la rencontre de Yannik qui va devenir membre de la *Mafia Trece*. Diam's participe à deux titres de ce groupe : "*La Rencontre Du Treizième Type*" et "*Je Plaide pour la pue*". Mais c'est en 2006, qu'elle va connaître la véritable consécration avec la sortie de son album « *Dans ma bulle* », qui est en fait son troisième et qui lui vaudra le MTV *european music award* de l'artiste française de l'année. Au cours de la même année, elle bat les records de vente de disques. (600 000 ex, avec 2,66 millions d'euros de recette) Elle est choisie par Universal pour devenir directrice artistique du label que cette société venait de créer. Mais si elle a choisi son nom d'artiste « Diam's » en référence au diamant, elle semble ne pas exercer de fascination particulière sur le monde du rap qui n'aime pas trop l'intérêt qu'elle porte à la variété dont elle aime se servir pour composer ses morceaux. Sa musique puise à des sources hétérogènes : White Stripes, Jackson 5, Francis Cabrel, Guerre des Etoiles. Le succès qu'elle rencontre estime-t-on, peut s'expliquer par le fait qu'elle a pris ses distances avec le rap de rue. Artiste engagée, Diam's s'implique pour le compte d'Amnesty international dans la lutte contre les violences faites aux femmes, elle prend aussi fait et cause pour les sans-logis de Cachan, et prépare le projet de la création d'une fondation du nom de Big Up, destinée à financer des orphelinats en Afrique francophone. Dans ses chansons elle n'hésitera



La rappeuse française Diam's.

pas à décocher des banderilles à l'endroit du Front national et à « Sarko le démagog ». En 2000, elle se serait convertie à l'islam. En tous les cas, les opinions religieuses de la jeune artiste vont faire depuis les choux gras de la presse française. Il va se sursumer désormais que l'artiste a perdu beaucoup de ses fans. Les parents de ces derniers auraient été selon certains journaux, choqués d'entendre les mots tels que "conversion", "niqab" ou "Islam". On pointe désormais la nouvelle allure de la rappeuse, on signale sa « casquette collée à un foulard blanc qui cache ses cheveux » et « ses vêtements amples ». N'empêche, sa carrière artistique ne semble pas s'en ressentir, en 2005, son album « Brut de femme » cartonne (double disque d'or) avec plus de 200 000 exemplaires vendus. Après avoir interprété en 2005 « Marine » au Live 8 qui a eu pour théâtre Londres, Rome, Paris, Berlin, Moscou, Tokyo, Philadelphie, Toronto et Johannesburg, Marine Le Pen, la fille de Le Pen qui était visée a réagi en publiant une lettre ouverte en proposant à la rappeuse un

débat sur l'immigration. Bien sûr l'artiste a décliné l'offre. En 2006 au retour d'un voyage aux Antilles, elle sort l'album « Dans ma bulle ». Grâce au single « La Boulette », déjà diffusée sur toutes les radio de France, le succès a été encore au rendez-vous. En 2006, suivent les récompenses : tour à tour Diam's arrache un disque d'Or pour La Boulette puis un double disque de platine. Début janvier 2007 c'est le disque de diamant pour l'album « Dans ma bulle » qui tombe dans on escarcelle. Le succès se confirme la même année puisqu'elle remporte aux NRJ Music Awards trois prix dont la « chanson francophone de l'année » pour « La Boulette ». En 2009 elle sort le single « Enfants du désert », qui est un extrait de son nouvel album S.O.S., dès sa sortie en novembre 2009, le disque bat les records de vente en France. Voilà donc une artiste à coup sûr que le public algérois va apprécier à juste valeur.

Prix du billet 1.000 DA (orchestre) 800 Da balcon.

L.G.

MUSIQUE, PEINTURES ET PHOTOGRAPHIE

L'Algérie tient son festival à Boston

PAR HASSIBA ABDALLAH

L'université américaine Merrimack College de North Andover (Massachusetts) et l'association algéro-américaine de la Nouvelle Angleterre, ont organisé samedi à Boston un festival algérien dans le cadre des échanges culturels entre les communautés algérienne et américaine aux Etats-Unis et cela en présence de l'Ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Abdallah Baâli. Ce magnifique festival à l'identité algérienne a réuni le public de Boston et un nombre de la communauté algérienne venue de New York, du Connecticut, de Rhodes Island, New du Hampshire, et même du Canada.

Ainsi, un programme varié reflétant le patrimoine algérien a été présenté par le biais d'une exposition de peintures et de photographies, deux concerts de musique andalouse et de rai ainsi que des conférences. Comme étant le centre économique et culturel de la Nouvelle-Angleterre, l'Etat du Massachusetts a connu, donc, une vraie et riche atmosphère culturelle

algérienne. Plusieurs artistes algériens des Etats-Unis et du Canada, qui ont déjà participé à plusieurs expositions à travers le monde, ont pris part à cette exposition. Parmi ces artistes Nadia Ait-Said, Nylda Aktouf, Hamida Benmehel, Miloud Boukhira, ainsi que la canadienne Marlene-Luce Tremblay-Gervais. Deux conférences ont été également animées. La première par M. Miloud Chennoufi, professeur au Collège Royal Militaire Saint-Jean de Toronto (Canada), sur le grand peintre algérien M'hamed Issiakhem, et la deuxième sur l'architecture arabo-musulmane par M. Miloud Boukhira, architecte et lauréat de plusieurs prix internationaux. En ce qui concerne la soirée musicale, cette dernière a été animée par le chanteur de rai Cheb Fayçal, et le groupe Amam venu du Canada. Ce groupe a interprété de la musique andalouse avec d'autres musiciens tels Henry Abittan, Abdellah Bendaoud, Mounia Malek, Tacfarinas Kichou et Hadjira Preure sous la direction de Salim Bouzidi. A l'occasion de cette manifestation culturelle, M. Baâli a souli-

gné que ce festival était une "démonstration éclatante de la vitalité de la culture algérienne". Il a ajouté que les activités culturelles programmées donnent un aperçu sur "l'immensité du patrimoine algérien et du potentiel de créativité". L'ambassadeur algérien a même souhaité, à travers cette manifestation, « Faire connaître au plus grand nombre d'Américains toutes les facettes de cette culture, promouvoir les échanges entre les peuples algérien et américain et jeter autant de passerelles que possible entre l'Algérie et les Etats-Unis ». Et de poursuivre : « c'est à cela que nous nous attelons et vers cette aspiration que nos efforts s'orientent ». Il a également souligné que l'Université du Merrimack, qui est de tradition augustinienne, "a été une fois de plus fidèle à sa vocation de promouvoir le dialogue des cultures en apportant son soutien à cet événement consacré à la culture de l'Algérie qui a enfanté Saint Augustin. Une des incarnations les plus accomplies de l'esprit algérien et humain."

H.A.

ELLES SE TIENDRONT A TAMANRASSET

Premières journées cinématographiques du 26 octobre au 2 novembre

Les premières journées cinématographiques de la wilaya de Tamanrasset se dérouleront du 26 octobre au 2 novembre, a-t-on appris auprès de l'association Lumière. Ces premières journées cinématographiques auront pour thème la guerre de Libération nationale, a indiqué à l'APS Amar Rabia, premier vice-président de l'association. Un programme comprenant des projections de films et des conférences sur la Révolution algérienne est en cours de préparation, conjointement avec le ministère de la Culture, a précisé M. Rabia. "On a déjà établi une première liste de films participants, dont La bataille d'Alger de Gillo Pontecorvo, Les portes du Silence d'Amar Laskri, Chant d'automne de Meziane Yaâla et Les enfants de la Casbah de Hadj Rahim", a-t-il détaillé. Le film documentaire sur le parcours du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, de 1963 à 2009, intitulé "L'Algérie au coeur" est également programmé, a-t-il ajouté. L'association Lumière a déjà organisé une quinzaine de journées cinématographiques dans différentes wilayas du pays, dont Naâma, Skikda, Mila et Constantine. APS

IL N'AVAIT QUE 58 ANS

Simon MacCorkindale, le héros de "Manimal" s'est éteint



L'acteur britannique Simon MacCorkindale, héros de l'éphémère série télévisée "Manimal", est mort à l'âge de 58 ans. Il a succombé jeudi à un cancer dans une clinique londonienne, a-t-on appris samedi auprès de son agent Max Clifford. Un temps considéré comme un James Bond potentiel, Simon MacCorkindale, qui avait démarré sur les planches à Londres, avait finalement connu une carrière plus modeste, essentiellement à la télévision. Il avait obtenu le rôle principal de la série américaine "Manimal", dans lequel il incarnait un professeur de faculté et enquêteur, capable de se métamorphoser en n'importe quel animal. Mais la série, d'abord diffusée en 1983 sur la chaîne américaine NBC, s'était arrêtée au bout de huit épisodes. Simon MacCorkindale avait ensuite incarné l'un des personnages de la série américaine "Falcon Crest", l'avocat séducteur Greg Reardon, dans 59 épisodes entre 1984 et 1986. De retour dans son Angleterre natale, il avait interprété pendant six ans le rôle du consultant Harry Harper dans la série hospitalière de la BBC "Casualty". Au cinéma, il avait joué dans "Mort sur le Nil" en 1977 et "Les dents de la mer III". En 2008-2009, il avait incarné le capitaine Georg von Trapp dans la reprise londonienne de la comédie musicale "La Mélodie du Bonheur".

Agence

EQUITATION

2^{ÈME} CHAMPIONNAT MAGRÉBIN DE SAUT D'OBSTACLES

LES CAVALIERS ALGÉRIENS DOMINENT LA COMPÉTITION

Les cavaliers de la sélection nationale d'équitation (seniors) ont dominé le deuxième championnat magrébin de saut d'obstacles qui a pris fin samedi au complexe équestre de la Garde républicaine, à Bordj El-Kiffan (Alger).

La cérémonie de clôture a été présidée par le commandant de la Garde républicaine, le général-major Ahmed Moulay Meliani. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa ainsi que des personnalités sportives et militaires ont été aussi présents. Organisée par la fédération équestre algérienne en collaboration avec les ministères de la Jeunesse et des Sports (MJS) et de l'Agriculture, cette compétition placée sous l'égide de la Fédération équestre internationale (FEI), porte la classification "étoile une". Trois pays maghrébins, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, sont présents à cette compétition internationale et magrébine, ainsi que le Portugal, l'Espagne, la France,



l'Allemagne, Monaco, la Belgique et l'Eire. Le président de la fédération équestre algérienne(FEA), M. Hassan Bouabid a indiqué que cette compétition vise à promouvoir la discipline à travers les pays du Maghreb, mais aussi d'encourager les jeunes talents. "Si le concours présente un double aspect, maghrébin et international, c'est en raison du fait que c'est au tour de l'Algérie

d'organiser un tournoi réunissant les pays nord-africains. Par la suite, les responsables de la fédération ont voulu lui donner une plus grande envergure", a tenu à préciser M.Hassan Bouabid. Neuf épreuves figuraient au programme de cette compétition, selon le barème C (classement par seconde) sur un circuit d'une distance entre 600 à 700 m avec 13 obstacles.

PH/D.R.

BASKETBALL

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (3^E JOURNÉE)

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres comptant pour la 3^e journée du championnat de Super-Division de Basketball (messieurs) disputées jeudi, vendredi et samedi:

WA Boufarik - CRB Dar Beida	91-86
ASPTT Alger - IRBB Arreridj	59-66
GS Pétroliers - AB Skikda	105-39
AU Annaba - NA Hussein-Dey	59-71
TBB Blida - USMM Hadjout	93-51
CSM Constantine - O.Batna	75-77
NB Staouéli - CRB Témouchent	79-54
OM Bel-Abbes - USM Alger	80-68

Classement	Pts	J
1. WA Boufarik	6	3
--. GS Pétroliers	6	3
--. OM.Bel-Abbes	6	3
4-. CRB Dar Beida	5	3
--. O. Batna	5	3
--. TRB Blida	5	3
--. NA Hussein-Dey	5	3
--. NB Staoueli	5	3
9-. USM Alger	4	3
--. AU Annaba	4	3
--. IRBB Arreridj	4	3
12. CSM Constantine	3	2
--. ASPTT Alger	3	3
--. AB Skikda	3	3
--. USMM Hadjout	3	3
16. CRB Témouchent	2	2

Publicité

DEMI-FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE-JS KABYLIE 0- TP MAZEMBE 0

L'aventure s'arrête à Tizi

Battue par trois buts à un lors du match aller, la JS Kabylie n'a pas réussi, avant-hier, à renverser la vapeur face aux Congolais du TP Mazembe à l'occasion de la demi finale retour de la ligue des champions africaine disputée au stade du 1^{er} novembre de Tizi Ouzou.

PAR MOURAD SALHI

Avant parfaitement négocié la phase des poules en ne concédant aucune défaite sur les six matchs joués même devant les deux clubs du pays du Nil qualifiés des imbattable du continent, le club phare de la Kabylie chute tout près du but. L'équipe chère à la Kabylie s'est mise à rêver à une consécration africaine notamment après l'exploit de la phase des poules. C'est une formation méconnaissable que tout le monde a vue samedi dernier face au champion en titre qui s'est révélé être un obstacle de taille. Les protégés de l'entraîneur suisse Alain Geiger n'ont pas pu refaire leur retard de deux buts en match retour, ils n'ont même pas pu inscrire le moindre but. Contrairement à ce que tout le monde attendait, les Kabyles n'ont pas vraiment livré une partie de foot à la hauteur de leur statut, alors qu'ils se



Malgré toute la débauche d'énergie, Aoudia n'a pu secouer les filets congolais.

devaient de jeter tout leur poids en attaque. En effet, mise à part l'unique action de Aoudia qui a vu sa balle heurter le poteau droit du gardien Kidiaba, aucune autre dangereuse action n'a été enregistré lors de la première partie. Les coéquipiers Yahia Chérif qui ont entamé cette rencontre tambour battant, n'ont pas fait preuve de lucidité en voulant marquer rapidement un but. C'était prévisible, les Congolais ont appliqué à la lettre les consignes du technicien Lamine N'Diaye. Les Corbeaux ne s'aventuraient pas vraiment dans le camp adverse, se contentant uniquement de contres attaques et renvoyant à chaque fois la balle pour éviter d'encaisser dans les toutes premières minutes. C'est exactement ce qui s'est passé au premier quart d'heure, ils ont tout verrouillé.

La pression kabyle monte de plus en plus, mais c'est sur ce même résultat de zéro but partout que les deux équipes rejoignent les vestiaires. Le but très attendu ne viendra pas en seconde période, les Canaris peinent encore devant cette formation congolaise. La tâche s'est compliquée davantage avec l'expulsion de Naili qui écopé deux cartons jaunes. Le changement effectué par Alain Geiger en seconde mi-temps n'a abouti à rien, les Congolais tiennent parfaitement les choses en mains. Les minutes passent et le doute commence à s'installer non seulement chez les joueurs mais également chez les milliers de supporters qui ont tenu à répondre favorablement à l'appel lancé par les responsables kabyles. La rencontre à laquelle a assisté le ministre de

la Jeunesse et des Sports, El Hachemi Djiar et beaucoup d'autres personnalités connues dans ce domaine s'est terminée sur le score de parité synonyme d'une élimination.

Il faut appréhender ce résultat avec beaucoup de fair-play. Le T P Mazembe était plus fort sur le terrain. Il savait dès le début comment gérer chaque match. Certes, l'élimination reste amère, mais il n'y a pas de quoi avoir honte, puisque l'objectif était d'atteindre le carré d'as. Il a bel et bien été atteint. L'équipe a tout donné sur le terrain, mais la réussite n'était pas de son côté cette fois-ci. La JS Kabylie mérite amplement le respect. C'est une équipe qui renferme beaucoup de jeunes joueurs qui pourront faire très mal avec plus d'expérience.

M. S.

DÉCLARATIONS

Alain Geiger
(Entraîneur JSK)

«On a fait ce qu'on a pu. Le but qu'on cherchait n'est pas venu. Je félicite les joueurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. On est tombé sur une équipe assez solide. Le fait de jouer une demi-finale de la Ligue des champions est une bonne chose pour nos joueurs.»

Lamine N'Diaye
(Entraîneur TP Mazembe)

«Cette qualification est superbe. Nous avons récolté les fruits de la discipline. Je félicite les joueurs de la JSK. Honnêtement, la qualification s'est jouée dans les dix dernières minutes du match aller à Lubumbashi.»

Moh Chérif Hannachi
(Président de la JSK)

«Je félicite l'équipe du TP Mazembe qui mérite amplement sa qualification. Comparativement au match aller, où nous avons bien joué, aujourd'hui ce ne fut pas le cas. La qualification s'est jouée au match aller. En dépit de l'élimination, je suis content pour mes joueurs qui ont joué avec beaucoup de volonté.»

Narcisse Ekanga
(Joueur du TP Mazembe)

« On a bien étudié le jeu de notre adversaire. On a tout fait pour arracher cette qualification. On est content car nous méritons notre passage en finale qu'on va jouer à fond quel que soit notre adversaire.»

Nessakh
(Joueur de la JSK)

«C'est une grande déception. L'adversaire est venu à Tizi-Ouzou pour préserver son acquis, en fermant le jeu. Nous avons raté de bonnes occasions en première période. En 2e mi-temps, le rythme a baissé devant une bonne équipe de Mazembe.»

LIGUE 1 (3^E JOURNÉE)

Le MC Saida prend les commandes

Le nouveau promu, le MC Saida a pris samedi les commandes du championnat d'Algérie de Ligue 1 grâce à sa victoire contre le CA Bordj Bou Arreridj (1-0) lors de la troisième journée, tandis que le champion sortant le MC Alger et son dauphin l'ES Sétif ont essuyé une défaite face respectivement au MC Oran (0-1) et la JSM Bejaia (2-0). Les Saidis qui restaient sur un nul ramené du stade Omar Hamadi face à l'USM Alger (2-2) ont souffert le martyre pour battre le CA Bordj Bou Arreridj sur le score de 1 à 0, sur une réalisation de Hani Abdelkader. Le Mouloudia de Saida s'installe en tête du classement avec une longueur d'avance sur l'ex-leader, l'ES Sétif qui s'est inclinée pour la première fois cette saison, devant la JSM Béjaia (2-0). Auteur d'un doublé lors de cette rencontre, Zerdab a été le bourreau des Sétifiens mal inspirés

dans ce choc de la 3e journée, qui s'est arrêté durant 10 minutes après l'envahissement du terrain par des supporters. A la faveur de cette victoire, la JSM Bejaia rejoint son adversaire du jour à la deuxième place, que partagent également l'USM El Harrach, le MCE Eulma et l'ASO Chlef avec 6 points.

Les Harrachis ont largement dominé une pâle équipe de Annaba sur le score sans appel de 3 à 0.

De son côté, l'ASO Chlef a signé l'une des deux victoires à l'extérieur de cette journée devant l'USM Blida (2-0) grâce à Soudani (6') et Djediat (45 sp). Les hommes de Ighil se sont même permis le luxe de rater un second penalty par le buteur Messaoud dans le temps additionnel de la première période. Pour sa part, le MCEI Eulma a peiné pour venir à bout de la lanterne rouge l'AS

Khroub (2-1). Quant au champion sortant, le MC Alger il a raté sa première sortie à domicile en s'inclinant devant le MC Oran (0-1).

Un but de Bradja sur penalty à 11 minutes de la fin du match a permis aux Oranais d'enregistrer trois précieux points, tandis que les Vert et Rouge concèdent leur deuxième défaite en trois matchs et occupent la 9 place. La meilleure opération de la journée a été réalisée par l'USM Alger, vainqueur en déplacement contre le WA Tlemcen (2-1). L'équipe algéroise bondit à la 7e place (4 points).

En bas du tableau, l'AS Khroub a subi sa troisième défaite en autant de rencontres à El Eulma. Les partenaires de Kial croyaient tenir le nul (1-1) avant que Kadri ne marque le but de la victoire dans le temps additionnel.

APS

EN PRÉVISION DU MATCH FACE AU MAROC

Les Verts pourraient rencontrer en amical la Tunisie

La sélection algérienne de football rencontrera probablement en amical son homologue tunisienne le 9 février 2011, en prévision du match face au Maroc prévu entre les 25 et 27 mars prochain à Alger, comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, rapporte hier le site de l'Union nord-africaine de football (UNAF). "Le président de la fédération algérienne et de l'UNAF, M. Mohamed Raouraoua a révélé qu'un match amical Tunisie-Algérie aurait lieu le 9 février 2011 à Tunis", ajoute la même source. La FAF a officiellement sollicité son homologue tunisienne pour la programmation de cette rencontre, en attendant l'accord des responsables de la fédération tunisienne de football (FTF). Cette période correspond à une date-FIFA et la Tunisie pourrait constituer, pour l'Algérie, un bon sparring-partner en vue du match capital face au Maroc. De son côté, le Maroc devrait croiser le fer en amical avec l'Egypte à la même période, pour la préparation de son match face à l'Algérie. Par ailleurs, Mohamed Raouraoua a précisé que la réflexion se poursuit au niveau de l'UNAF sur la possibilité de mettre sur pied un championnat nord-africain des sélections. "Compte tenu des calendriers surchargés et de l'impossibilité d'avoir les pros d'Europe à disposition en dehors des FIFA Days (dates-FIFA), il serait peut-être souhaitable d'engager à ce championnat les sélections A' qui disputent le CHAN (championnat d'Afrique des nations réservé aux joueurs locaux)", a-t-il indiqué.

APS

DÉCOLLEMENT DE LA RÉTINE

UNE AFFECTION GRAVE

Le décollement de la rétine est le décollement d'une partie de la surface de la rétine de son support.

PAR SORAYA HAKIM

Le décollement de la rétine est une affection grave sur le plan fonctionnel ; non traité, le décollement de la rétine aboutit à la perte de la fonction visuelle et, donc, à la cécité.

Il est souvent localisé au début mais il peut se généraliser.

Causes et facteurs de risque

Le décollement de la rétine est primitif ou secondaire.

Le décollement de rétine primitif (idiopathique) est de cause mal connue. La rétine se déchire à un endroit et le décollement s'en suit. Il est souvent associé à une myopie forte (supérieure à 8 dioptries) chez un sujet de plus de 50 ans.

Le décollement de rétine est plus fréquent chez le myope qui présente souvent d'importantes lésions dégénératives en périphérie de la rétine. Chez le non-myope, l'âge avancé, l'aphakie (absence de cristallin) et l'athérosclérose jouent un rôle favorisant et le décollement de rétine peut survenir également après un traumatisme oculaire ou une opération pour cataracte.

Les décollements de rétine secondaires



apparaissent dans certaines circonstances :

- Après un traumatisme oculaire chez un patient prédisposé ;
- Au cours de certaines affections médicales ;
- Rétinites hypertensives et gravidiques ;
- Choriorétinites aiguës ;
- Rétinites diabétiques ;
- Tumeur oculaire sous-jacente...

Les signes de la maladie

La maladie survient entre 45 et 60 ans.

Le décollement de rétine est indolore.

Souvent, le malade a d'abord une perception d'images sombres, ou irrégulières, qui sont dues à des corps flottants dans le vitré. Puis surviennent l'impression de mouches volantes et de visions d'éclairs colorés (phosphènes). A ce stade, il n'y a

pas encore de décollement.

Puis le patient se plaint d'une impression de voile rouge plus ou moins opaque ou de rideau dans le champ visuel. A un stade plus avancé, l'acuité de la vision centrale s'effondre.

Il s'agit d'une urgence ophtalmologique.

L'examen très attentif du fond d'œil avec un verre de contact à 3 miroirs après dilatation pupillaire maximale montre l'importance du décollement et recherche la déchirure de la rétine.

Traitement

Au tout début, le traitement préventif du décollement de rétine repose sur la photocoagulation au laser effectuée autour de la lésion, qui permet une adhérence solide du neuro-épithélium à l'épithélium pigmentaire et évite la survenue du décollement de rétine. Ce geste est pratiqué en ambulatoire : il ne nécessite pas d'hospitalisation.

Lorsque la déchirure est réalisée, le traitement est uniquement chirurgical. L'opération consiste à créer des cicatrices adhérentes entre rétine et choroïde au moyen de photocoagulation au laser ou cryochirurgie. Une immobilisation pré et postopératoire est nécessaire.

Le traitement éventuel de la cause est également associé.

S. H. Source Doctissimo

CANCER DE LA PROSTATE

L'hormonothérapie, une alternative prometteuse

Le traitement des tumeurs malignes de la prostate, en favorisant le recours à l'hormonothérapie, *"est devenu incontournable"*, a affirmé, samedi à Constantine, le Pr Kamel Bouzid, président de la Société algérienne d'oncologie médicale. S'exprimant en marge des travaux des 6e journées internationales de cancérologie de Constantine (JICC), le Pr. Bouzid qui assure également les fonctions de médecin-chef du service d'oncologie médicale au centre Pierre et Marie Curie d'Alger, a indiqué que le cancer de la prostate, considéré comme étant le deuxième en nombre de cas après celui du sein, touche chaque année *"des dizaines de milliers d'hommes en Algérie"*.

"Les risques augmentent avec l'âge et les spécialistes recommandent un dépistage après 50 ans ou plus tôt en cas d'antécédents familiaux, car, plus il est détecté tôt, mieux il est traité", a affirmé le spé-

cialiste qui recommande vivement l'hormonothérapie, les hormones étant des substances qui jouent, selon lui, un *"rôle déterminant dans la croissance des cancers"*.

Lorsqu'il s'agit de cancers dits hormono-dépendants (ou hormono-sensibles), la multiplication de certains types de cellules cancéreuses est stimulée par des hormones naturelles. Les androgènes produits par les testicules sont, de ce fait, *"capables de jouer un rôle dans le développement des cancers de la prostate"*, a-t-il expliqué. L'hormonothérapie consiste, notamment, à bloquer les hormones pour qu'elles cessent de stimuler le cancer. Pour ce faire, l'on peut recourir à l'ablation chirurgicale des testicules ou à des médicaments, offrant ainsi de nombreuses possibilités de traitement, a assuré le Pr Bouzid. Les avancées réalisées dans la prise en charge des cancers, dont ceux de la vessie et de la

prostate, sont *"très importantes"*, permettant d'augmenter la survie de 5 ans dans 50% des cas, a-t-il également affirmé. Pour leur part, des spécialistes en oncologie médicale représentant les CHU de Constantine, de Tizi -Ouzou et d'Alger se sont accordés à affirmer, dans une intervention commune sur les options thérapeutiques dans le cancer du rein métastatique, que la prise en charge de ce genre de tumeurs affectant cette zone a également connu de *"grands progrès"* depuis les essais thérapeutiques ciblés à partir de 2004.

L'on est passé d'une époque de *"certitudes malheureuses"* représentées notamment par l'inefficacité de la chimiothérapie et de l'immunothérapie dont la toxicité est très élevée, à une époque *"d'incertitudes heureuses"*, ont souligné les intervenants, précisant que l'*"époque des incertitudes heureuses"* est caractérisée par l'avènement

des thérapies ciblées ouvrant des perspectives à moyen et long termes et donc de nouveaux espoirs de guérison et d'augmentation de survie pour de nombreux patients. L'objectif du traitement ciblé du cancer du rein métastatique est la stabilisation de la maladie, *"à moyen, et pourquoi pas à long terme"*, ont-ils souligné, assurant que vivre avec le cancer est devenu possible, *"dans des conditions acceptables et on assiste même, ces dernières années, à la 'chronicisation' de la maladie, ce qui augure de meilleurs lendemains pour les cancéreux"*. Les 6e JICC se tiennent depuis vendredi au palais de la culture Malek-Haddad. Devant durer trois jours, elles sont initiées par la Société algérienne d'oncologie médicale, l'association des urologues de Constantine, la Faculté de médecine, l'EHS d'uro-néphrologie, le CHU et l'Arab medical association against cancer (AMAAC). **APS**

ACNÉ

Quand la contraception soigne la peau !

Assez des boutons disgracieux ? Dermatose très fréquente, l'acné évolue par poussées. Elle touche principalement les adolescents, puisqu'ils représentent 7 cas sur 10. Voilà, bien sûr, qui justifie son surnom d'acné juvénile... Chez un certain nombre de femmes cependant, elle peut ensuite persister très au-delà de l'adolescence. A tel point que 20 à 40% des 25-40 ans seraient concernées. Et si la solution pour en venir à bout se trouvait dans... une pilule contraceptive ? Cependant, chez la femme acnéique ayant une contraception hormonale, il convient de s'assurer que celle-ci ne contient pas de progestatif androgénique

Et pour cause. Les androgènes jouent un rôle prépondérant dans l'apparition de l'acné. Ces hormones mâles — également présentes chez la femme — stimulent l'activité des follicules pilosébacés, qui sécrètent alors le sébum, lui-même à l'origine de boutons disgracieux. Lorsqu'une femme est sujette à l'acné, son médecin pourra, donc, recommander une pilule contenant un progestatif dont l'efficacité sur la peau est reconnue. C'est le cas, notamment, de l'acétate de cyprotérone, connu de très longue date. Il en existe d'autres, comme la drospirénone. Ce progestatif de «dernière génération» est réputé pour avoir une formule

proche de la progestérone naturelle. Il dispose d'une activité anti-androgénique et limite à la fois les gonflements et les tensions mammaires. Associé à l'éthinylestradiol, «il réduit de façon significative les lésions occasionnées par l'acné», soulignent les auteurs d'une étude contre placebo réalisée auprès de 784 femmes. Le combat contre l'acné n'est donc jamais perdu d'avance. Si vous êtes concernée, parlez-en à votre médecin traitant ou à votre gynécologue.

S. H.



Tortilla aux pommes de terre et petits légumes



Ingrédients :

8 œufs
2 pommes de terre
1 petite courgette
1 petite carotte
30 g de beurre
2 c. à soupe d'huile
2 c. à soupe d'eau
8 brins de persil
Sel et poivre.

Ingrédients :

Éplucher les pommes de terre et la carotte, les laver. Laver la courgette. Couper ces trois légumes en fines rondelles. Chauffer 1 c. d'huile avec 10 g de beurre dans une poêle, faire sauter ensemble les pommes de terre et la carotte, environ 15 min. Poivrer et saler seulement à la fin. Faire également dorer à la poêle dans 1 c. à soupe d'huile les rondelles de courgette. Assaisonner de sel et de poivre.
Casser les œufs dans un saladier, ajouter 2 c. d'eau. Saler, poivrer et battre en omelette énergiquement. Mélangez les rondelles de légumes dans une grande poêle. Faire sauter 1 min sur feu vif avec 20 g de beurre. Verser les œufs par-dessus. Remuer légèrement et laisser dorer d'un côté. Glisser l'omelette sur une assiette. Retourner, puis faire cuire de l'autre côté. Servir sur un plat, agrémentée de brins de persils ciselés.

Sablé à la vanille et à la fleur d'oranger



Ingrédients :

200 g de farine
120 g de beurre ramolli
100g de sucre
2 jaunes d'œufs
1 petit verre d'eau
1 c à c de vanille en poudre
1 c à s de fleur d'oranger

Préparation:

Préparer la pâte dans un saladier en mélangeant le beurre et le sucre, puis les jaunes d'œufs et l'eau avec une spatule en bois
Rajouter la farine petit à petit et mélanger à la main, puis la vanille et la fleur d'oranger, mélanger bien sans pétrir. Laisser reposer la pâte 1 h minimum. Allumer le four sur 180°
Former des gâteaux selon la forme désiré, les poser sur une plaque huilée et mettre au four. Retirer les gâteaux une fois qu'ils sont dorés.

SOINS, BEAUTÉ

UNE PEAU PLUS NETTE NATURELLEMENT

Une peau nette est le rêve de toutes les femmes. Certaines optent pour les produits cosmétiques, d'autres se contentent des recettes de grand-mère. Pour échapper à l'acné, aux cernes, aux taches les conseils sont très simples et à la portée de tous.

Avoir une alimentation saine :

Adoptez une alimentation saine et équilibrée avec des laitages, des produits frais. La mauvaise nutrition se reflète souvent sur le visage par l'apparition de boutons ou/et de taches noires.

Hydrater sa peau :

Hydratez tous les jours votre peau avec du lait et effectuez des gommages pour éliminer les cellules mortes. Le gommage doit être effectué une à deux fois par semaine. Nettoyez votre peau chaque jour pour éviter l'excès du sébum préférablement avec un gel nettoyant adopté à votre



type de peau. Le savon est déconseillé car il peut causer un dessèchement.

Côté maquillage :

Évitez les grandes quantités de maquillage. Démaquillez vous matin et soir en veillant à ne laisser aucun résidu de maquillage car cela procure un teint gris.

Un bon sommeil :

Dormez au moins 8 heures par nuit : le manque de sommeil peut faire apparaître des rides prématurément, sans parler des cernes et des poches sous vos yeux (pour y remédier rien de

plus efficace que deux rondelles de concombre).

Évitez les fortes expositions au soleil :

Munissez-vous de votre crème solaire pour vous protéger. N'oubliez pas de renouveler l'application toutes les deux heures.

Fuir le stress :

Détendez-vous et canalisez au mieux votre stress. Le stress laisse des traces sur le visage et lui donne un teint plutôt terne. Arrêtez de fumer. La cigarette procure un teint terne et jaunit les dents.

Autres conseils :

- Buvez au moins 1,5L d'eau par jour pour éliminer les toxines et pour une bonne hydratation de la peau et surtout un meilleur éclat.
- N'utilisez jamais d'eau chaude pour prendre votre douche, l'eau devrait préférablement être tiède.
- Si vous souffrez d'un grave problème de peau contactez votre dermatologue, il saura quoi vous prescrire suivant le type de votre peau.
- N'utilisez jamais des produits de mauvaise qualité surtout si votre peau est sensible.

EDUCATION

APPRENDRE À VOTRE ENFANT À GÉRER SON BUDGET



Il est important de leur faire connaître la valeur de l'argent. Lorsqu'ils sont encore adolescents, ils n'ont pas forcément l'occasion de travailler pendant l'année du fait de leurs études, mais vous pouvez commencer assez tôt à leur donner de l'argent de poche pour de menus services rendus. L'important est aussi de leur apprendre à gérer leur budget. Voici comment:

Entendez vous avec votre enfant dès le départ :

Apartir de seize ans, vous pouvez donner de l'argent de poche à votre enfant, en début de chaque mois. Vous pouvez aussi lui donner en deux fois, à quinze jours d'écart, une somme équivalente s'il a tendance à tout dépenser trop vite.
La somme doit être suffisante pour les besoins de votre enfant, mais elle doit cependant demeurer sobre. Si, par contre, vous remettez une somme assez rondelette à votre ado, cela peut être l'occasion de lui apprendre à gérer seul ses dépenses. Entendez-vous avec lui dès le départ et dites lui bien que cette somme doit lui permettre de payer ses livres, ses sorties, ses distractions.

Pourquoi apprendre a un ado à gérer son argent ?

Apprendre à ses enfants à gérer leur argent et à ne pas le gaspiller leur permet aussi de voir la valeur des choses. Ils auront davantage la notion de ce qui est cher et regarderont à deux fois avant de s'offrir un vêtement de marque. En ne leur donnant pas la possibilité de gérer leur budget, ils ne contenteront de demander sans trop prendre conscience du prix affiché sur l'étiquette. L'avantage de payer soi-même ses vêtements est aussi une bonne façon d'apprendre à vos enfants à les entretenir et à en prendre soin.

A S T U C E S

Soulager la douleur due à un abcès dentaire



Lavez et sécher vos mains en profondeur. Humidifiez le bout d'un doigt pour y faire coller un peu de sel. Appliquez le sel sur l'abcès (cette étape est douloureuse mais nécessaire)

Lotion visage à l'orange et citron



Coupez finement la peau des fruits bien lavés. Laissez reposer dans un bol d'eau de source toute une nuit. Filtrez le liquide et versez-le dans un flacon. Nettoyez votre peau matin et soir

Faire mûrir un abcès



Plongez une feuille de chou dans une casserole d'eau salée. Puis portez-la à ébullition. Égouttez puis arrosez d'une cuillère d'huile d'olive. Placez sur l'endroit à traiter.

Crème rafraîchissante à la menthe pour le visage



Mixez les feuilles de menthe et recueillez le jus dans un bol. Ajoutez dans une c. à c. d'argile deux c. à c. d'huile d'olive, mélangez; Appliquez sur le visage en massant.

Mots Croisés N°139

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

1. Ville d'Ukraine
2. Capter. États-Unis
3. Île de la Grèce. Souteneur
4. Friche. Nielsbohrium
5. Sa capitale est Panaji. Département
6. Existes. Débutante. Attachées
7. Assouvi. Combats
8. Amuserions. Fait qqch
9. Poète hongrois (1554-1594). Ozocérite
10. Dômes. Élargir
11. Fadée. Bout de cigare
12. Épaisse. Passe le temps agréablement

Verticalement :

1. Homme d'affaires suédois (1880-1932). Bon chic bon genre
2. Désert. Tenterai
3. Ville d'Espagne. Battrra
4. Conduisit. De la dure-mère (fém. pl.)
5. Diocèse. Venus de
6. Drame lyrique japonais. Périodiques. Sélénium
7. Déterrer. Sans aspérités
8. Artères de la cuisse. Par la voie de
9. Film. Comecon
10. Assentiment. Faisais tort à
11. Fatiguannte. Athéniens
12. Dialecte parlé dans le sud-est de la Chine. Usine où le bois est débité

SUDOKU N°139

	9		1				6	4
		5	6		4			2
8			9	5				
	5	8	3			1		
9		2					4	
	4	7	5				9	
	3						5	
5		6	8				7	
4	8	1	2					

PYRAMIDE N°139

- 2 ☐ Manque de mordant.
3 + G ☐ Fait.
4 + N ☐ Purement intellectuel dans ce jeu.
5 + T ☐ Tsigane.
6 + E ☐ Contenant et contenu.
7 + L ☐ Hostile aux grands froids.
8 + R ☐ Signale un pépin.
9 + E ☐ Il n'y manque rien.
10 + E ☐ Mal de ventre.
11 + L ☐ Alignement pétillant.
12 + B ☐ Guerrière.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°138	SUDOKU N°138	PYRAMIDE N°138
FABRIQUERONS ORAUX. LOBIEZ LAETOLIL. SUA L. Y. DESILONS EPELES. DINEZ DIRA. IVES. U. IR. BANA. PESE NAPAVALLEY. S GNETE. SACRAS UER. REACTIVA ESOPE. STONEY SENTEZ. ORGUE	4 1 5 2 7 8 9 3 6 6 8 9 5 3 1 4 7 2 2 3 7 9 4 6 1 5 8 5 4 3 1 6 2 7 8 9 1 6 2 7 8 9 5 4 3 7 9 8 3 5 4 2 6 1 3 2 4 8 1 5 6 9 7 8 5 1 6 9 7 3 2 4 9 7 6 4 2 3 8 1 5	CA CAR AREC CARNE ENCART TRANCHE TACHERON CHARRETON TROCHANter ORCHESTRANT

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : Le médaillon
10h10 : Abouabe el madina
10h30 : Ka'es el fadha'e
11h00 : Canal foot
12h00 : Journal en français
12h20 : Full house
13h45 : Ouyoune alia
14h35 : Bi'atouna e'sahira
16h15 : Rawai'e el cirque el roussi
16h30 : Tabakh e'saghir
17h00 : Of side
17h30 : Oulama'e El-Djazair
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Le médaillon
19h00 : Journal en français
19h30 : Vestiges et patrimoine de Béjaia à Tiklet
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Questions d'actu
22h00 : Senteurs d'Algérie "Aïn Témouchent"
23h00 : Concert malouf
00h00 : Journal en arabe

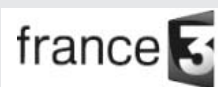


06:05 Zoé Kézako
06:20 Tabaluga
06:45 Tfuou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Lipstick Jungle
10:10 Ugly Betty
11:00 Météo
11:05 Secret Story
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Le mur des secrets
16:35 New York, police judiciaire
17:25 Grey's Anatomy
18:20 Secret Story
19:10 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo

20:00 Journal
20:30 C'est ma Terre
20:35 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Les toqués
22:30 New York, unité spéciale
23:15 New York, unité spéciale
00:10 New York, police judiciaire



06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Le progrès en questions
12:55 Météo
13:00 Journal
13:48 Soyons prévoyants
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard : Oeil pour oeil
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:52 Météo
20:00 Journal
20:30 Soyons prévoyants
20:32 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Cold Case
21:15 D'art d'art
21:20 Cold Case
22:05 Ma maison de A à Z
22:10 Complément d'enquête
23:55 Expression directe : UMP
23:58 Dans quelle éta-gère
00:00 Journal de la nuit
00:10 Météo
00:15 CD'aujourd'hui
00:20 Au clair de la lune



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:35 C'est pas sorcier
09:10 Des histoires et des vies
10:05 Côté maison
10:40 Côté cuisine
11:15 Plus belle la vie
11:38 Consomag
11:40 Talents des cités
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Direct chez vous !
13:35 En course sur France 3
13:45 Talents des cités
13:50 Inspecteur Derrick
14:55 Keno
15:05 Crésus
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre, un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:45 Edition locale
19:00 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier
20:10 Plus belle la vie
20:35 Pièces à conviction
22:25 La minute épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:05 Tout le sport
00:10 La case de l'oncle Doc
00:11 Villes en eau trouble
01:00 Libre court
01:01 Au bout des branches
01:10 L'homme heureux
01:35 Demain la veille
01:55 NYPD Blue
02:40 NYPD Blue



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
08:20 Météo
08:25 M6 clips
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:40 Ma famille d'abord
12:05 Ma famille d'abord
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:55 Ma famille d'abord
13:20 Ma famille d'abord
13:40 Météo
13:45 Un sens à ma vie
15:45 Un passé trouble
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 Ne le dis à personne
22:55 Les autres
00:45 La clef



06:40 Téléachat
09:45 Physique ou chimie
10:45 Tellement vrai
12:15 Friends
12:40 Friends
13:05 Friends
13:30 Commissaire Moulin
15:15 Central nuit
16:25 Disney Break
16:26 Hannah Montana
16:50 Les sorciers de Waverly Place
17:25 12 Infos
17:35 Physique ou chimie
18:40 Stargate Atlantis
19:30 Stargate Atlantis
20:35 Le royaume
22:40 L'attaque des primates
00:20 Mega piranha
01:55 European Poker Tour



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Le meilleur de l'art de vivre
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz
12:25 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:10 Maigret
17:00 Sous le soleil : Adieux
18:00 Nous zappons pour vous
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 Nous zappons pour vous
20:40 Présumé innocent
22:30 Présumé innocent
23:40 Langue de bois s'abstenir
00:45 Morandini !
01:50 24h people
02:30 Les déménageurs de l'extrême
02:45 Tous les goûts sont dans la culture
03:30 Voyage au bout de la nuit



19:00 Arte Journal
19:30 Un billet de train pour : Le mont Cervin
19:55 L'Allemagne des bords de mer : La mer du Nord
20:40 La vie est belle
22:35 Le pianiste Yundi Li : Jeune et romantique
23:25 La ville de demain : Le photographe Peter Bialobrzeski
00:20 Les marchands de tableaux
01:20 Sur le Yangzi
03:00 L'abécédaire de Gilles Deleuze
04:30 Toutes les télé du monde : La télévision des Ghanéens

LA SELECTION DU JOUR



18h25

Le médaillon





20h35

Pièces à conviction





00h45

Morandini !



Nedjma, sponsor Gold de la première édition ERA 2010

Confirmant son engagement citoyen dans la protection de l'environnement, Wataniya Télécom Algérie-Nedjma, est le sponsor Gold de la première édition du Salon International des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable ERA 2010, prévu à Tamanrasset à partir de demain 19 au 21 octobre courant. Dans le cadre de cette manifestation scientifique, Nedjma dispose d'un espace qualité destiné à présenter son expérience et son engagement dans la protection de l'environnement, thème principal du salon. Considérant que la santé, la sécurité au travail et l'environnement font partie intégrante de ses activités, Nedjma a adopté



une politique HSE (Health, Safety et Environment) qu'elle se fait un devoir de respecter quotidiennement.

Ainsi dans le sillage de la mise en œuvre de sa politique HSE, Nedjma veille à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement à travers la prévention de la pollution, le contrôle des rejets, l'utilisation optimale des

ressources naturelles ainsi que la réduction et le recyclage des déchets.

Outre son espace dédié à l'engagement de l'entreprise pour la protection de l'environnement, Nedjma aura, à l'occasion de ce 1er ERA 2010 un autre stand pour sa Direction Solutions Entreprises où seront présentés les offres et les produits pour les professionnels.

En s'associant en tant que Sponsor Gold à cette première édition d'ERA 2010, Nedjma, entend participer activement à la réussite de cet événement et confirme sa volonté de soutenir toute initiative allant dans le sens de la protection de l'environnement et du développement durable.

Au Maroc, une personne sur douze est atteinte d'hépatite C

Une personne sur douze est atteinte de l'hépatite C au Maroc et 3 millions de Marocains sont contaminés, ce qui classe le Royaume en 2009 parmi les zones endémiques à l'échelle mondiale, selon une étude faite par l'association SOS Hépatites. L'hépatite sera dans vingt ans la cause directe de 44 mille décès au Maroc, dont 8.800 liés au cancer du foie et 35 mille liés à la cirrhose, indique cette étude qui note qu'aux dimensions sanitaire et sociale de ce fléau, aussi grave que les cancers et le Sida, s'ajoute le manque de ressources financières qui constituent une véritable barrière à l'accès à des soins adéquats. En effet, la cherté des médicaments

et leur rareté sont une entrave à la guérison des patients et tous les médicaments ne sont pas exonérés de TVA et certains sont en pénurie, souligne-t-on. Le Pr Driss Jamil, président de SOS Hépatites, a tiré plusieurs fois la sonnette d'alarme concernant l'accès aux traitements. "Malgré nos appels répétés, a-t-il déclaré à l'occasion de la 3e édition de la journée mondiale des hépatites (1-er octobre) la situation des malades marocains reste très précaire alors que SOS Hépatites a répertorié des centaines de malades sans couverture sociale et qui sont dans l'impossibilité financière de se soigner".

Une conférence sur le thème "sciences et société en pays d'Islam", aujourd'hui à Oran

Une conférence sur le thème "Sciences et société en pays d'Islam : Exemple de la philosophie et des mathématiques" sera donnée par le Professeur Ahmed Djebbar, aujourd'hui, au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

Le conférencier est professeur d'histoire des mathématiques de l'université des sciences et des technologies de Lille et auteur de nombreux

ouvrages, notamment "L'âge d'or des sciences arabes".

Ses multiples interventions aussi bien dans le cadre purement académique que dans le cadre des nombreux colloques et manifestations internationales auxquelles il est convié ont été autant d'opportunités pour faire (re)découvrir l'apport de la civilisation arabo-musulmane dans le développement de très nombreuses sciences et autres sphères de pensée. Astronomie,

médecine, mathématiques, philosophie, ... autant de domaines scientifiques dans laquelle la civilisation arabo-musulmane a contribué entre les IXe et XVIIe siècles.

Ahmed Djebbar œuvre depuis des années à faire découvrir cet héritage trop mal connu, synthèse des savoirs grec, babylonien, indien et persan, pour élaborer une science proprement arabe qui finit par voyager en Méditerranée, depuis la Grèce jusqu'à l'Europe médiévale.

Décès de Benoît Mandelbrot, inventeur de la géométrie fractale

Le mathématicien Benoît Mandelbrot, inventeur de la géométrie fractale utilisée pour mesurer des phénomènes naturels comme les nuages ou les lignes côtières, est décédé à l'âge de 85 ans des suites d'un cancer. Les découvertes de Mandelbrot ont servi dans plusieurs domaines, dont la géologie, la médecine, l'astronomie ou l'ingénierie, mais aussi la finance ou l'anatomie. Cet inventeur est décédé jeudi dernier à Cambridge (Massachusetts, nord-est des Etats-Unis), précise un communiqué de sa famille. Mandelbrot avait reçu de nombreux prix attribués par la communauté scientifique.



Appel à la création d'un réseau de communication pour les associations de promotion de la femme rurale

La création d'un réseau de communication pour les associations activant dans le domaine de la promotion de la femme rurale en Algérie a été recommandée au premier forum sur "La femme rurale en Algérie", dont les travaux ont pris fin samedi soir à Oran. Les recommandations contenues dans le communiqué final ont porté également sur la formation des membres d'associations dans les domaines de la gestion, de l'accompagnement, de l'animation et de l'encadrement, "afin de garantir la réussite des opérations de soutien aux différents programmes et projets destinés aux femmes rurales, dans le cadre de leur insertion en milieu socioprofessionnel, et aussi dans le but d'améliorer l'espace rural". Les intervenants au cours de cette rencontre ont insisté sur la nécessité d'étudier la diversité des conditions socioéconomiques et culturelles caractérisant chaque région rurale, pour que les femmes rurales accompagnent les programmes de soutien en adéquation avec les particularités et les exigences sociales de leurs régions. Ils ont également insisté sur la formation de la femme rurale dans le domaine de la communication afin de lui permettre d'acquérir des informations concernant les nouveautés relatives à ses domaines d'activité. Les recommandations ont porté également sur l'appel à développer les zones rurales et sur l'amélioration des conditions de vie à travers des projets de désenclavement, à l'instar de la rénovation des réseaux de routes et le renforcement des infrastructures nécessaires. Le communiqué final, contenant les recommandations soumises par trois ateliers organisés dans le cadre de ce premier forum, a mis l'accent sur plusieurs aspects abordant la condition de la femme rurale, son processus d'insertion dans la vie socioprofessionnelle et l'activation de son rôle dans le développement rural en Algérie d'une manière générale. Les travaux d'ateliers ont débattu de plusieurs thèmes abordant, entre autres, "les droits de la femme rurale", "la femme algérienne, l'expérience agricole et les activités à caractère agricole" et "les besoins de la femme rurale et sa participation dans la prise de décisions en milieu rural". Cette rencontre de trois jours a été marquée par des communications sur l'encadrement de l'activité rurale et la promotion de la femme dans cet espace, animées par des experts d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et d'Espagne. Ont été également mis en avant des exemples sur des expériences personnelles de femmes rurales ayant bénéficié des programmes de soutien, de financement et d'accompagnement, dans la création d'activités agricoles. Il a été également abordé un autre point relatif à l'expérience réussie de certaines femmes ayant créé des coopératives dans des zones rurales, transformées en petites entreprises actives qui se sont imposées au sein du marché, permettant à ces femmes de s'insérer positivement dans la société. Il est à noter que ce forum a été organisé par le Centre international des études rurales et agricoles (CERAI-Espagne) en partenariat avec l'Agence catalane de développement et de coopération et l'association nationale (Femmes en communication), et en collaboration avec plusieurs associations locales activant dans le domaine de l'insertion de la femme rurale, telles que l'association "Chougrani" d'Oran, l'association de la promotion de la femme et de la fille Hachémite à Mascara, associations "Tamari", "Assala" d'Oran et autres de Djelfa, Tizi-Ouzou et Adrar.

APS



Les recommandations contenues dans le communiqué final ont porté également sur la formation des membres d'associations dans les domaines de la gestion, de l'accompagnement, de l'animation et de l'encadrement, afin de garantir la réussite des opérations de soutien aux différents programmes et projets destinés aux femmes rurales, dans le cadre de leur insertion en milieu socioprofessionnel, et aussi dans le but d'améliorer l'espace rural.



INSOLITE

Ivre, il prend une douche chez ses voisins par erreur

En Australie, un homme ivre est entré par erreur dans une maison pour prendre une douche. Âgé de 42 ans, il s'est en fait égaré après une soirée un peu trop arrosée et s'est introduit dans un pavillon de son quartier en pensant être chez lui.

Désirant dessoûler, il a alors l'idée de prendre une douche... et réveille ainsi la propriétaire des lieux. Celle-ci entendant l'eau couler, elle s'empresse d'appeler la police.

Lorsque les forces de l'ordre arrivent, ils découvrent l'homme, embarrassé, assis dans la véranda. Après avoir réalisé son erreur. Celui-ci s'est longuement excusé auprès de la femme. Les policiers l'ont ensuite placé en détention le temps qu'il dégrise. Contacté par les médias locaux au sujet de l'incident, l'homme, visiblement trop embarrassé, s'est refusé à tout commentaire.



Horaires des prières							
Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h57	Fadjr : 5h30	Fadjr : 5h32	Fadjr : 5h58	Fadjr : 5h46	Fadjr : 5h58	Fadjr : 6h01	Fadjr : 6h04
Dohr : 12h41	Dohr : 12h44	Dohr : 12h45	Dohr : 12h51	Dohr : 13h30	Dohr : 13h11	Dohr : 13h14	Dohr : 13h17
Asr : 15h57	Asr : 16h01	Asr : 16h02	Asr : 16h08	Asr : 16h16	Asr : 16h29	Asr : 16h32	Asr : 16h35
Maghreb : 16h28	Maghreb : 18h32	Maghreb : 18h33	Maghreb : 18h39	Maghreb : 18h47	Maghreb : 18h59	Maghreb : 19h03	Maghreb : 19h06
Icha : 19h50	Icha : 19h53	Icha : 19h54	Icha : 20h00	Icha : 20h08	Icha : 20h20	Icha : 20h23	Icha : 20h25

CHRISTOPHER ROSS À ALGER

A la recherche d'un consensus autour du Sahara Occidental

Christopher Ross, effectue une tournée dans la région dans le cadre des efforts des Nations unies en vue de parvenir à un règlement au conflit du Sahara Occidental.

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'ONU poursuit ses efforts en vue de trouver un consensus autour de la problématique du Sahara Occidental. L'échec des dernières négociations entre les parties belligérantes a amené l'organisation onusienne à redoubler de vigilance avant l'entame d'une autre série de pourparlers. Les ambitions de l'ONU risquent toutefois de s'avérer fausses face à l'intransigeance du Maroc qui ne veut rien céder au profit de l'indépendance du peuple sahraoui. C'est dans cet esprit que Christopher Ross, envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara Occidental, est arrivé hier à Alger pour une tournée dans la région du Maghreb. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport Houari Boumediene par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Il effectue une tournée dans la région dans le cadre des efforts des Nations unies en vue de parvenir à un règlement au conflit du Sahara Occidental, avait indiqué lundi dernier le bureau du porte-parole du secrétaire général de l'ONU. Au cours de sa visite dans la région, Christopher Ross



Christopher Ross envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara Occidental.

mènera des consultations avec les parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, et les Etats voisins, l'Algérie et la Mauritanie, et ce, en préalable de la prochaine série de réunions informelles prévues en novembre 2010, avait précisé la même source.

Le Conseil de sécurité avait demandé, dans sa dernière résolution (1871), au Maroc et au Front Polisario de poursuivre les négociations sous les auspices du secrétaire général de l'Onu, «sans conditions préalables et de bonne foi», en vue de parvenir à une «solution politique juste, durable et mutuellement acceptable»

qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental.

Le Maroc et le Front Polisario ont engagé en juin 2007 des négociations directes, sous l'égide de l'ONU, dont quatre rounds ont eu lieu depuis à Manhasset près de New York, et deux réunions informelles à Vienne et à New York, sans aboutir à une avancée réelle.

La dernière réunion informelle sur le Sahara Occidental a eu lieu à New York, en février dernier, date à laquelle les parties ont réaffirmé leur engagement à poursuivre leurs négociations dès que possible. La 4e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies chargée de la décolonisation a adopté, à l'unanimité, lundi dernier à New York, une résolution qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, rappelle-t-on.

Le Sahara Occidental est la dernière colonie en Afrique. Il est considéré comme territoire non-autonome par l'ONU depuis 1966.

M. C.

Deux africains interpellés en possession de fausse monnaie à Mila

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de billets, menée par la Gendarmerie nationale, les gendarmes de la brigade de Tadjanet, agissant sur renseignements, ont procédé, vendredi dernier, à l'interpellation de deux (02) ressortissants africains à la cité du 1er Novembre à Tadjanet dans la wilaya de Mila. Les personnes interpellées qui étaient, faut-il le souligner, en situation irrégulière, étaient en possession d'une valise renfermant 2138 coupures de papier de 100 Euros, 1542 de 50 Euros, 795 autres de 20 Euros et un produit chimique destiné à la contrefaçon de billets, indique-t-on. A cet effet, la brigade de la Gendarmerie Nationale de Tadjanet procède à l'enquête.

A.B.

Cinq personnes interpellées à Mascara pour trafic d'armes

Les gendarmes de la brigade de Hachem dans la wilaya de Mascara, agissant sur renseignements, ont procédé, vendredi passé, à l'interpellation de quatre (04) personnes à hauteur du douar Ouled Belmokhtar. Ces individus, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale parvenu hier à notre rédaction, étaient en possession d'un fusil de chasse avec cent et une (101) cartouches de calibre 12, détenus, faut-il le préciser, illégalement. A cet effet, le Procureur de la République, près le tribunal de Tighennif, tenu informé, a prescrit l'ouverture d'une enquête et la présentation au Parquet des intéressés à l'issue de cette affaire.

POUR PROTESTER CONTRE LA MALVIE À BOUDOUAOU

Affrontements et fermeture de la RN24

PAR TAHAR OUNAS

Hier, la paisible localité de Ben Merzouga dans la commune de Boudouaou, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, était le théâtre d'affrontements entre des dizaines de jeunes venus manifester leur colère et les forces de l'ordre. Les habitants de la dite localité ont fermé, dans la matinée d'hier, la route menant au chef-lieu communal pour protester contre l'absence de gaz naturel dans leurs foyers. Les travaux devant raccorder la localité sont depuis plusieurs mois à l'arrêt. Les travaux ont été suspendus suite aux réclamations des habitants quant au revêtement du principal axe routier reliant leur localité au chef-lieu de la commune, indique-t-on. Les manifestants ont exigé le revêtement de ladite route et l'achèvement du projet de raccordement au réseau de gaz naturel. L'intervention des services de sécurité pour libérer la circulation routière a surexcité les jeunes manifestants. La tension a monté d'un cran après le lancement des bombes lacrymogènes en direction des manifestants. Ces derniers n'ont

pas tardé à lancer des pierres et autres objets en direction des services de sécurité. Quelques minutes après, quelques jeunes sont vite passés à l'action et fermé la RN05 à l'aide d'objets hétéroclites bloquant durant plus de deux heures la circulation routière au niveau de cet axe. Les manifestants ont par ailleurs exigé le transfert de la décharge publique devenue source de maladies et de désagréments. «Toutes nos doléances n'ont pas été entendues par les responsables locaux qui pratiquent la politique de l'autruche», nous dira un protestataire. A l'heure où nous mettons sous presse, les affrontements se poursuivaient entre les manifestants et les services de sécurité. Par ailleurs, les habitants de la localité d'El Madjene, à Boudouaou El Bahri, ont fermé, hier matin, la RN 24 à la circulation routière pour protester contre la défectuosité du réseau d'assainissement au niveau de leur localité. Ces dernières pluies ont dévoilé selon les protestataires, le bricolage des autorités locales quant à la gestion des affaires de la localité, particulièrement dans la réalisation des travaux d'intérêt général.

T. O.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com